

FORUM

Permanent Forum of Civil Society
Forum Permanent de la Société Civile
Ständiges Forum der Zivilgesellschaft



POUR UN PACTE SOCIÉTAL EUROPÉEN

*« Hâtez-vous lentement ; et, sans perdre courage,
Vingt fois sur le métier, remettez votre ouvrage.
Polissez-le sans cesse et le repolissez
Ajoutez quelquefois et souvent effacez »*
Nicolas Boileau

Introduction

A l'invitation du Forum permanent de la Société civile européenne (le « FORUM ») qui avait contribué à l'avènement de la Charte des Droits Fondamentaux, ce texte porte sur le pacte sociétal européen au XXIème siècle, sa vision, ses objectifs, ses moyens.

Ceci est un exercice d'intelligence collective. Il porte sur l' 'agenda de transformation' dont l'Union Européenne a besoin. Il vise à ouvrir le débat sur l'avenir de l'Union.

Ce document comporte deux parties :

- *Le pacte sociétal européen : définition, diagnostic sur l'évolution de l'Union européenne (UE), le contexte global (sections 1 à 4).*
- *Le renouvellement du pacte sociétal et des propositions de politiques (sections 5 à 9 et annexes).*

Ce texte rassemble les contributions d'un ensemble de personnes qui, pour les unes ont pris l'initiative de sa rédaction, pour les autres y ont apporté des ajouts, sans nécessairement en partager tous les points de vue, pour d'autres enfin ont voulu soutenir la démarche. Qu'elles en soient toutes remerciées.

Ce texte sera présenté le 6 décembre 2010 lors d'une rencontre qui se tiendra au Comité Économique et Social Européen. Qu'il soit remercié de son hospitalité.

*André Bogaert
Nelly Banjazarra
Jean-Claude Boual
Jean-Paul Brasseur
Virgilio Dastoli
Denise Deliège
Jacqueline de Groote
Philippe D. Grosjean
Jean-Claude Séché
Daniel Spoel
Bernard Van Asbrouck
Roger van Campenhout
Raymond Van Ermen
Catherine Vieilledent*



POUR UN PACTE SOCIÉTAL EUROPÉEN

Résumé¹

Le 11 novembre 2010

La construction européenne a démarré à l'initiative d'un petit groupe de visionnaires, en vue de réaliser un triple objectif, assurer la paix, consolider la démocratie et rétablir la prospérité. A l'inspiration de Jean Monnet, ces Pères fondateurs ont proposé une mesure très concrète : le marché commun du charbon et de l'acier, principales armes de guerre et instruments essentiels d'une reprise économique. Leurs propositions ont été acceptées par six pays, avec l'assentiment tacite de leurs populations. Mais, selon Jacques Delors, leur méthode s'apparentait à « une sorte de doux despotisme éclairé. Une méthode saint-simonienne qui consacre la compétence et l'indépendance d'esprit comme principe de légitimité, sans toujours s'assurer à l'avance du consentement des peuples [...]. Cette politique – semi-clandestine – n'est plus possible et le moment est venu de rompre avec la méthode des Pères fondateurs² ».

Le projet était bon et la méthode a fonctionné, car elle correspondait aux nécessités du moment. La construction européenne a remarquablement progressé en soixante ans. Mais aujourd'hui, il est urgent de refonder un nouveau « Pacte sociétal européen ».

Par Pacte sociétal, le Forum permanent de la Société civile européenne (ci-après le FORUM), entend l'accord écrit ou tacite existant entre citoyennes et citoyens, ainsi qu'entre eux et le monde politique, concernant les valeurs, les principes et les objectifs qui doivent guider la gestion des affaires publiques. En cas de consensus, la cohésion sociale se voit renforcée. Au contraire, la dissension est signe de danger. Celle-ci peut résulter d'une oppression totalitaire ou d'une dictature plus sournoise, en l'occurrence celle des finances et des marchés dérégulés. L'Union européenne (UE) échappe au totalitarisme, mais elle connaît des éruptions de populisme et de rancœur tournée vers des boucs émissaires.

Le « Pacte sociétal » implicite des Pères fondateurs s'est délité au point de devenir quasi indiscernable. Les économistes néolibéraux se sont attaqués aux systèmes de protection sociale, base du Pacte implicite issu de la guerre. L'agenda de libéralisation qui s'est imposé partout depuis les années 80 a gravement affaibli les fondements sociétaux dans les États membres sans compensation au niveau européen. Un euroscepticisme s'est développé. Divers symptômes en témoignent : l'absentéisme croissant aux élections européennes et, par

¹ Le rapport complet est posté sur le site internet du FORUM : <http://forum-civil-society.org/spip.php?rubrique53>

² Delors J, Mémoires, Plon, 2004, p. 406.

FORUM

Permanent Forum of Civil Society
Forum Permanent de la Société Civile
Ständiges Forum der Zivilgesellschaft



contre, les forts taux de participation (69,37 % en France et 63,3 % aux Pays-Bas) lors des référendums ayant refusé le projet de Constitution.

La situation actuelle est critique, comme elle l'était après la deuxième guerre mondiale, avec de nouveaux défis à affronter et surtout la nécessité d'une méthode radicalement différente pour élaborer un nouveau Pacte sociétal européen. L'UE est à un tournant de son histoire. Il faut redéfinir le projet européen. Le Président du Conseil européen, le Président de la Commission européenne, les chefs de groupes politiques au Parlement européen l'affirment, mais timidement eu égard aux aspirations des peuples. Sur quelles politiques les États membres (EM) accepteront-ils de coopérer en dépassant leurs différences ? Un immense travail reste à réaliser, au moins égal à celui déjà accompli.

Refonder un pacte sociétal vise à rendre aux citoyens le sentiment que leurs représentants contribuent à leur bien-être et la conscience de vivre dans une société à laquelle ils adhèrent, car elle fonctionne en harmonie avec leurs aspirations. Le nouveau pacte sociétal européen devra assurer la cohésion d'une Union de 27 États membres – et davantage – et de 500 millions de citoyens autour de principes, de valeurs et d'objectifs communs.

Un tel Pacte doit certes être élaboré par les institutions européennes et nationales, mais les Européens, qui ont acquis une citoyenneté européenne sur le papier, entendent l'exercer de facto. C'est pourquoi cette fois, le projet devra se construire avec leur participation active. Les multiples défis auxquels ils sont confrontés face à des évolutions majeures leur en donnent l'occasion. Pour que la démarche soit démocratique, voulue et préparée par les citoyens européens, la société civile doit être associée aux débats préparatoires et indiquer ses exigences et ses priorités en étant régulièrement consultée.

Le FORUM, membre associé du Mouvement européen international, a pris l'initiative de réunir quelques personnes à titre individuel, onze au début à Castellina in Chianti au printemps 2009, et ensuite des militants, des chercheurs universitaires, un certain nombre d'associations nationales et internationales et d'Européens de tous les secteurs d'activité, pour réfléchir ensemble au contenu de ce nouveau Pacte sociétal européen.

Le présent rapport préparatoire analyse l'historique du « Pacte sociétal » dans l'Union européenne et son contenu. Il pose un diagnostic sur les succès de l'UE, lesquels doivent être préservés. Il constate aussi les échecs de l'UE, en vue de les corriger. Il étudie les défis et les scénarios pour une refondation du « Pacte sociétal européen » dans le cadre des Traités actuels et de la Stratégie Europe 2020 ou même dans le cadre d'une possible Constitution européenne. Enfin, il identifie de nombreuses politiques susceptibles de contribuer à un tel projet.

Stratégies envisagées

Au sein du FORUM, plusieurs stratégies ont été proposées pour élaborer la définition d'un nouveau Pacte sociétal européen :

– Pour les uns, on travaille dans le cadre du **système économique actuel**, - dont on corrige les principaux défauts révélés par la crise récente, - et on part des leviers en place dans une Europe à 27, où l'évolution du pacte sociétal requerra une très large majorité dans les 27 États

FORUM

Permanent Forum of Civil Society
Forum Permanent de la Société Civile
Ständiges Forum der Zivilgesellschaft



Membres ; c'est l'approche évolutionniste ou réformatrice qui a le mérite de pouvoir être mise en œuvre très rapidement.

– Pour d'autres, partisans d'une stratégie qu'on pourrait qualifier d'audacieuse, il faut dès à présent mettre l'accent sur la possibilité de disposer de nouveaux leviers par l'instauration de **coopérations renforcées**, faute de consensus unanime.

– Pour d'autres encore, cette redéfinition devrait être l'occasion de proposer **de nouvelles voies pour remettre en question les paradigmes** fondamentaux du système économique actuel marqué par une option économique ultralibérale ; c'est la stratégie radicale³.

– Pour d'autres enfin, la rédaction d'un Pacte sociétal européen serait impossible sans la **remise à plat préalable des traités existants** et l'adoption d'un nouvel Acte fondateur du type « Constitution ». Cette exigence résulte du décalage entre les réalités sensibles vécues par les citoyens européens (chômage, baisse de la part des revenus du travail dans la création de richesses, crise financière de 2008, etc.) et les politiques menées à la fois par la Commission et par les États membres. C'est la stratégie « retour à la page blanche »⁴.

La Stratégie réformatrice

Le présent rapport préparatoire expose la manière de faire progresser le Pacte Sociétal européen dans le cadre des Traités existants et de la Stratégie Europe 2020, mais également, si le contexte s'y prête, dans le cadre d'une révision à venir des Traités et, le cas échéant, d'une nouvelle Constitution.

Des premiers travaux du FORUM, il ressort que les objectifs poursuivis s'articulent autour de trois piliers : la *paix*, toujours fragile, la *prospérité* à retrouver dans le cadre d'un développement soutenable et la *citoyenneté* qui doit nous rendre plus *solidaires*. Sans progrès décisifs dans la réalisation de ces trois objectifs, la désaffection – ou même le rejet – à l'égard du projet européen ira en s'aggravant.

LA PAIX : L'UE doit contribuer à éradiquer les causes des guerres en utilisant sa "puissance douce" (« soft power ») pour faire progresser ses valeurs dans le monde : liberté, égalité, État de droit, tolérance, justice, solidarité, égalité entre hommes et femmes, etc.

LA PROSPÉRITÉ : L'UE prétend être une "économie sociale de marché", mais elle doit le redevenir, ce qui implique une remise en question des dérégulations systémiques, la promotion de nos biens et droits collectifs et la lutte contre les disparités, à nouveau croissantes, entre pays, régions et individus.

LA CITOYENNETÉ : L'UE doit être une authentique démocratie, c'est-à-dire à la fois représentative et participative.

³ Elle fait l'objet d'un document distinct posté sur le site Internet : <http://forum-civil-society.org/spip.php?rubrique53>

⁴ Elle fait également l'objet d'un document distinct posté sur le même site Internet.

FORUM

Permanent Forum of Civil Society
Forum Permanent de la Société Civile
Ständiges Forum der Zivilgesellschaft



Ce combat doit être mené dans un climat difficile, caractérisé par des mouvements centrifuges (nationalisme, communautarisme, xénophobie résurgente, montée des intégrismes) et d'immenses défis à relever dans un contexte en pleine effervescence : renforcement des effets négatifs de la mondialisation, montée des pays émergents, corruption, finances incontrôlables, changements climatiques, limites des ressources de la planète, explosion démographique, migrations, fondamentalismes, etc.

Le FORUM qui a initié cette réflexion propose un véritable débat sur des enjeux majeurs, sans tabou. Le débat est crucial au moment où l'humanité devra procéder à des remises en question fondamentales, car elle sera confrontée à des défis majeurs dans un contexte où devront se conjuguer « interdépendance » et « rareté ». Toute une série de thèmes sont ainsi mis en débat, alors que trop souvent on n'ose pas les aborder, – bien qu'ils soient déterminants pour notre avenir, – comme la démographie et les migrations, la croissance, la prospérité et la « sobriété heureuse », les frontières de l'Union, la démocratie dans l'Union.

Nos exigences politiques

LA DÉMOCRATIE constitue une garantie indispensable contre l'arbitraire ; elle doit être renforcée et complétée, notamment en réformant le fonctionnement de l'UE.

L'ADHÉSION POPULAIRE au projet européen devient un outil indispensable à sa relance. Le droit d'initiative citoyenne constitue un pas dans la bonne direction. La mise en œuvre de ce droit doit être simplifiée pour qu'il devienne un outil opérationnel de la démocratie participative. Au-delà du droit d'initiative citoyenne, il faut modifier les Traités pour rendre possible l'organisation de référendums à l'échelle de l'Union, à chaque étape de l'unification européenne.

L'ÉQUITÉ ET LA SOLIDARITÉ doivent être au centre des préoccupations des responsables dans nos institutions ; elles conditionnent le bien-être du plus grand nombre, favorisent la paix sociale et la cohésion de nos sociétés. En ce début de siècle, l'UE est soumise à la dictature des marchés financiers, censés être efficaces selon la « vulgate néolibérale » de la pensée économique dominante (« *mainstream economics* »). Les politiques qui en découlent sont basées sur de « fausses évidences ».

Mais la caractéristique fondamentale d'une société démocratique contemporaine, instruite par les leçons du passé, est d'accepter en son sein des options différentes et de refuser de se laisser enfermer dans une quelconque pensée unique consensuelle, même si elle est présentée comme scientifiquement établie. Tentons donc de proposer des options nouvelles pour une Europe qui n'aurait pas perdu son âme.

Que l'on penche vers un scénario pessimiste ou un scénario optimiste, la croissance économique en Europe sera limitée et de nouvelles formes d'entraide et de solidarité autour de biens communs seront nécessaires. Au XXIème siècle, le Pacte sociétal européen doit viser la prospérité de tous, même avec une faible croissance du PIB. Un tel projet concerne les trois piliers déjà évoqués : il est nécessaire pour consolider la paix (comme le fut le projet CECA au milieu du XXème siècle), pour relancer l'économie et l'emploi en vue d'assurer la

FORUM

Permanent Forum of Civil Society
Forum Permanent de la Société Civile
Ständiges Forum der Zivilgesellschaft



prospérité, et pour nous diriger vers plus de citoyenneté solidaire, ce qui suppose du civisme, pouvant aller jusqu'à l'acceptation d'une « sobriété heureuse ».

De très nombreuses politiques à promouvoir sont évoquées dans ce rapport comme contribuant à améliorer le Pacte sociétal européen. Ces politiques poursuivent divers objectifs. Pour chaque groupe, nous proposons à réflexions et débats quelques exemples de politiques qu'il serait utile, pour les unes de mettre en œuvre rapidement, au niveau de pouvoir et selon les compétences définies par les Traités, pour les autres qui supposeraient des modifications de ces Traités :

POLITIQUES DE SOLIDARITÉ : dans l'élaboration de règles et de politiques, distinguer le marché intra-communautaire des marchés à l'exportation, diminuer radicalement les poches de pauvreté et favoriser les systèmes fiscaux redistributifs, garantissant un filet de sécurité pour tous.

POLITIQUES DE CITOYENNETÉ : référendums européens, budget participatif.

GOVERNANCE ÉCONOMIQUE : réglementer et taxer les transactions financières, les limiter à celles répondant aux besoins de l'économie réelle et assurer une véritable politique macro-économique européenne.

POLITIQUES FISCALES : équité devant l'impôt entre épargnants riches et modestes, entre multinationales et PME.

En outre, un large débat devrait être organisé autour d'une problématique complexe et délicate, celle des politiques démographiques et de migrations ; ces politiques concernent des questions liées à notre vie personnelle et collective : systèmes de sécurité sociale, ouverture culturelle et intégration, égalité hommes/femmes, finances, planète durable.

Des efforts individuels pourront appuyer les mutations en cours. A chacun d'envisager sa propre contribution. Un projet de Pacte civique a été lancé, appelant à penser, agir et vivre autrement. La croissance restera, bien sûr, indispensable au développement de l'emploi, mais il faudra en réorienter la nature et promouvoir de nouveaux indicateurs, en complément au traditionnel PIB, dont les lacunes ont été dûment mises en évidence. Certains entrevoient même la possibilité d'un avenir caractérisé par une « sobriété heureuse » annonciatrice d'une « mutation planétaire ».

Échéances politiques

Nous sommes engagés dans une course contre la montre. Quels leviers restent disponibles pour que l'on puisse faire bouger les choses avant qu'une situation plus grave n'amène à remettre tout le Pacte sociétal à plat ?

Le Président Barroso lui-même promettait un « agenda de transformation de l'Europe ». Pour les citoyens européens l'agenda politique, à Traités constants, offre trois occasions de s'imposer dans le débat pour faire changer la vision du Pacte sociétal et renforcer ses trois piliers :



- 1) La présentation en 2011 au Conseil Européen de l'initiative phare de la stratégie Europe 2020 sur la gestion efficace des ressources en vue du bien-être pour tous.
- 2) La négociation du budget de l'UE pour la période 2014-20.
- 3) La conférence 2012 des Nations Unies sur le Développement durable.

Les défis auxquels l'UE doit faire face et les nouvelles politiques proposées par le FORUM exigent cependant des nouvelles compétences et un système institutionnel modifié. Une révision des traités serait donc nécessaire en vue de relancer à moyen terme le projet constitutionnel, comme il a été proposé par Joschka Fischer en juin dernier et par le « Groupe Spinelli ». Cet agenda devrait faire l'objet d'une troisième Convention.

Cependant, pour faire évoluer le Pacte sociétal européen, ne nous contentons pas d'attendre les initiatives des Institutions européennes ! Ce débat se cristallise d'ores et déjà autour de multiples initiatives de citoyens, comme le Pacte Civique, ou d'autorités locales, comme le Pacte des Maires. Dans la société civile, de nombreux groupes travaillent à une « Transition » vers une nouvelle économie et une nouvelle société.

Le présent Rapport, propose les moyens et les thèmes d'une convergence dans la mobilisation entre des « structures verticales », telles les Institutions de l'UE, et des « structures horizontales », tels les réseaux, les ONG et les individus eux-mêmes. Pour être fidèle à sa vocation, l'UE, même si elle n'est plus le « centre de gravité du monde », restera un acteur prépondérant si elle remet à l'honneur les valeurs de citoyenneté, de solidarité, de justice sociale, si elle contribue à façonner une autre manière de vivre ensemble et de gérer nos biens communs, en bref si elle réussit à enclencher un mouvement vers un progrès qualitatif plutôt que quantitatif de l'humanité.

Les leviers pour poursuivre le débat

Le Rapport propose quatre leviers pour poursuivre le débat au-delà de la réunion du 6 décembre 2010, à partir d'initiatives de l'Europe de la base (« *Bottom Up* ») :

- 1. ÉTATS GÉNÉRAUX DES INITIATIVES CITOYENNES POUR « LA TRANSITION »** en vue de préciser l'instrument politique le plus pertinent qui devra être mobilisé pour élaborer, adopter et mettre en œuvre chacune des politiques demandées par la société civile. En effet, lorsque l'on revendique de nouvelles politiques il est souhaitable de préciser les instruments utiles pour les réaliser, à savoir : le droit primaire (avec modification des traités), ou le droit dérivé à traité constant (directives, règlements, recommandations dans le cadre de la méthode ouverte de coordination), ou des mesures budgétaires, ou des coopérations renforcées ou structurées. De même, ces revendications doivent tenir compte de ce qui existe déjà ou de ce qui est déjà envisagé par la Commission. Enfin, il faut également se poser la question des actions que la société civile devra entreprendre : initiatives citoyennes, pétitions, agora citoyenne, etc.⁵

Leur organisation sera proposée au Comité Économique et Social Européen.

⁵ Des précisions à ce sujet font l'objet d'une annexe au rapport complet



2. **DÉBAT « INTERDÉPENDANCE ET PACTE INTERGÉNÉRATIONNEL, DÉMOGRAPHIE, IMMIGRATION, FINANCES »** : organisation conjointe proposée pour un débat avec l'**Université européenne de Florence** et le **Bureau des Conseillers de Politique Européenne (BEPA)**.
3. **RENCONTRE DE LA BLOGOSPHERE ET DU WEB** : organisation conjointe proposée au **Mouvement Européen**, pour travailler d'ici à la Conférence des Nations Unies de 2012 à la mise en œuvre des éléments du nouveau Pacte Sociétal (principes, acteurs, responsabilités spécifiques, outils) en vue d'un « Contrat de Progrès » via des réseaux sociaux.
4. **CAMPAGNE POUR LE RÉFÉRENDUM EUROPÉEN DANS LE CADRE DE LA MODIFICATION DES TRAITÉS**. Les chefs d'État et de gouvernement « *invitent le Président du Conseil européen et le Président de la Commission à mener des consultations* » en vue d'un changement ciblé du Traité relatif au Pacte de Stabilité. Le présent Rapport propose dans le cadre de cette révision des Traités que ceux-ci soient aussi **modifiés** pour permettre un système de référendum paneuropéen, le même jour et à majorité qualifiée, en vue de faire progresser le pacte sociétal européen et la cohésion de l'Union.

FORUM

Permanent Forum of Civil Society
Forum Permanent de la Société Civile
Ständiges Forum der Zivilgesellschaft



1. Qu'est ce qu'un pacte sociétal ?

La cohésion d'une société démocratique tient du consensus sur des objectifs définis ensemble et autour d'exigences éthiques (principes et valeurs) que les objectifs doivent respecter. C'est autour d'objectifs définis que des groupes ayant des visions différentes et parfois opposées quant à l'organisation de la société acceptent de « vivre ensemble », non pas passivement (comme des patients attendant côte à côte dans la salle d'attente d'un dentiste). Luttant, travaillant côte à côte, collaborant à la réalisation de ces objectifs, sans être nécessairement d'accord sur les moyens à mettre en œuvre, ils cherchent à concilier des divergences via la discussion et la négociation.

Comme l'a très bien dit Giorgio Napolitano : *lutter même avec âpreté est un phénomène inhérent à la nature de la démocratie. Mais les choix à long terme doivent être affrontés ensemble*⁶.

Lorsqu'une société est unifiée autour d'un modèle idéologique totalisant imposé par un parti unique, ce ne peut être qu'à coups d'exclusions, suppressions, exils, répressions. L'Histoire nous dit que tôt ou tard, une société de ce type implose au fur et à mesure que les attentes réprimées refont surface. Ce n'est pas le modèle souhaité pour l'Europe.

Les élus du peuple ont pour mission de poursuivre des politiques tenant compte des différentes tendances au sein de la société, tant dans le domaine économique et social que plus largement dans l'ensemble complexe des différences culturelles et idéologiques. En contrepartie, les citoyens acceptent les décisions des instances qu'ils ont élues, tout en gardant le droit de critiquer et de négocier leurs décisions et même éventuellement de renverser ces instances. Plus ces objectifs sont clairs, précis et, faut-il l'ajouter, connus, plus le « pacte sociétal »⁷ est solide. Un tel pacte est indispensable pour le bon fonctionnement d'une société fondée sur la démocratie représentative et aussi participative telle que prévue par le Traité de Lisbonne, lequel fait appel à la participation active de la société civile (art. 11, 2 et 15, 1 TUE).

Par Pacte sociétal, le FORUM permanent de la Société civile européenne (ci-après le Forum), entend l'accord écrit ou tacite existant entre citoyennes et citoyens, ainsi qu'entre eux et le monde politique, concernant les valeurs, les principes et les objectifs qui doivent guider la gestion des affaires publiques. En cas de consensus, la cohésion sociale se voit renforcée. Au contraire la dissension est signe de danger. Il y a donc tout intérêt à tenter activement de s'unir autour d'un Pacte sociétal.

⁶ Napolitano Giorgio « *Lottare anche aspramente è fisiologico in democrazia. Ma le scelte di lungo periodo vanno affrontate insieme* », Trieste, juillet 2010.

⁷ Ce concept est très proche de celui de « contrat social » de Rousseau. Mais certains juristes puristes estiment qu'un contrat est nécessairement un texte écrit dûment signé, comme ils l'ont souligné en 1995 à une conférence des Nations Unies, lorsque l'une de nous, au nom du Lobby européen des Femmes, a proposé un nouveau contrat social entre les femmes et les hommes. Or, un pacte sociétal n'est pas nécessairement consigné dans un texte écrit, bien que rien n'empêche qu'il le soit.



2. Y a-t-il un Pacte sociétal européen ?

Un Pacte sociétal a-t-il existé au cours de l'histoire de l'Union européenne (UE) ? Les opinions divergent.

Jusqu'au 20ème siècle, les États souverains ont divisé l'espace sociétal, et mené des guerres incessantes. Au 20ème siècle, après des siècles de civilisation et de réflexions savantes, le problème des Européens n'était plus de sortir de l'état de nature supposé par les philosophes, mais bien de s'extraire de la barbarie, de mettre fin aux guerres entre peuples européens. Il est devenu également évident qu'il n'est plus possible de réunir des sociétés complexifiées à l'extrême sur un modèle global de société.

En 1950, nos Pères fondateurs, visaient un double objectif, mettre fin à des guerres séculaires et assurer les conditions du progrès économique et social. Ils ont du reconstruire l'Europe sur fond d'héritage d'un double totalitarisme, nazisme et fascisme d'une part, bolchévisme d'autre part. Ils ont réussi à réunir six peuples de langues différentes, sortant d'expériences politiques opposées, et héritiers de traditions culturelles, idéologiques et religieuses dissemblables. Ils conclurent des Traités créant successivement un marché commun du charbon et de l'acier, puis de l'énergie nucléaire et de l'ensemble des activités économiques, tout en préservant l'indépendance des Etats membres (EM)⁸. Ceci mettait en place un espace potentiel d'autonomie pour les peuples du sous-continent, entre deux grands blocs idéologiques. Au lendemain d'une guerre effroyable, les Etats européens ont aussi institué d'autres organisations internationales regroupant les anciens belligérants : OCDE, Conseil de l'Europe.

Cette initiative peut-elle être qualifiée de Pacte sociétal ? Certains le nient, car elle reposait sur un projet qui n'avait pas été préalablement débattu ni ratifié explicitement par les acteurs sociétaux des six États signataires⁹. Cette initiative fut prise par quelques hommes (seulement onze au départ). S'il y avait eu référendum, il aurait donné lieu à de nombreuses controverses, car à cette époque, on découvrait l'horreur des camps de concentration et l'ampleur de l'holocauste. Les pères fondateurs savaient que le chemin serait long : «L'Europe ne se fera pas d'un coup, ni dans une construction d'ensemble : elle se fera par des réalisations concrètes créant d'abord une solidarité de fait»¹⁰. Jean Monnet parlait de « petits pas », mais le 13 juin 1940, il projetait déjà « un seul parlement, une seule armée »¹¹.

D'autres estiment que les traités de la CECA et de Rome ont été possibles parce qu'il existait un pacte sociétal dans chacun des six pays fondateurs et que ces pactes étaient en grande ligne de la même nature. Ce pacte était celui de la sécurité sociale, de la protection sociale, du fonctionnement redistributif des États- Providence, tels qu'ils avaient été élaborés par la résistance immédiatement après la fin de la guerre. Ce pacte définissait le modèle social européen centré sur la négociation sociale, la régulation et le partage de la croissance. Les propositions des fondateurs répondaient aux aspirations profondes des peuples et un accord tacite fut obtenu ; ce consensus implicite constituerait ainsi une ébauche de Pacte sociétal européen.

⁸ Traité de Paris (CECA) et, après l'échec de la Communauté européenne de la défense, Traités de Rome (CEE-Euratom).

⁹ Delors J, *Mémoires*, Plon, 2004, p. 406.

¹⁰ Schuman R, Déclaration du 9 mai 1950 :

¹¹ Monnet J, *Mémoires*, éd Fayard, p.18



Quoi qu'il en soit, il s'en suivit plusieurs décennies de paix entre les ennemis acharnés de la veille, de prospérité économique et de concorde sociale. Les Européens ont écrit durant ces années les plus belles pages de leur histoire.

L'Union européenne (UE) compte désormais 27 membres de cultures différentes, et chacun avec ses particularités nationales et régionales. Cet élargissement progressif est un signe clair du succès de la formule et de son attrait sur les autres pays. L'inclusion de nouveaux pays aux expériences politiques différentes de celles de l'Union originelle était un pari. Mais cet élargissement n'a pas renforcé la cohésion, déjà fragilisée par la présence dans les Communautés et ensuite dans l'UE de visions divergentes sur l'avenir de son intégration politique, ainsi que d'options difficilement conciliables en matière de définition des règles d'une économie de marché éthique, c'est-à-dire soucieuse du bien commun.

Le « Pacte sociétal » implicite s'est délité au point de devenir quasi indiscernable. Les économistes néolibéraux se sont attaqués aux systèmes de protection sociale, base du Pacte implicite issu de la guerre. Un euroscepticisme s'est développé. Divers symptômes en témoignent : l'absentéisme croissant aux élections européennes et les forts taux de participation (69,37 % en France et 63,3 % aux Pays-Bas) lors des référendums ayant refusé le projet de Constitution. L'UE est à un tournant de son histoire. Le Président du Conseil Européen, Herman Van Rompuy, dit même « qu'elle joue sa survie »¹².

Il est donc essentiel de souligner les succès obtenus pour les préserver, de constater les échecs pour les corriger et de trouver les nouveaux objectifs sur lesquels les États-membres (EM) accepteront de coopérer en dépassant leurs différences. Un immense travail reste à accomplir, au moins égal à celui déjà réalisé. Nous estimons nécessaire et urgent de définir un nouveau Pacte sociétal qui corresponde aux aspirations et aux défis actuels. Cette fois, nous devons nous assurer qu'il s'agit d'une démarche démocratique, voulue et préparée par les institutions européennes et nationales, avec la participation active des citoyens. Les Européens, ont acquis une citoyenneté européenne sur le papier et ils entendent l'exercer de facto. Pour que la démarche soit démocratique, voulue et préparée par les citoyens européens, la société civile doit être associée aux débats préparatoires et indiquer ses exigences et ses priorités en étant régulièrement consultée (cf. section 9.1).

3. Un diagnostic sur l'évolution de l'UE

3.1. Des succès qui restent à préserver et à développer

Les succès de l'UE sont importants et nombreux, mais ils ne sont pas définitifs et doivent être améliorés. Leur fonctionnement surtout laisse à désirer. Citons en les principaux.

- L'UE s'est dotée **d'institutions communes** respectant les exigences d'une démocratie représentative fondée sur le Parlement européen (PE). Les pouvoirs du PE ont été accrus par le traité de Lisbonne. Mais la démocratie représentative européenne n'est pas encore complète, car des compétences importantes échappent au pouvoir de codécision du PE.

¹² Interview dans La Libre Belgique (juillet 2010)



- Une série de **dispositions favorisant notre bien-être** ont été préservées ou mises en place grâce à l'UE, telles que la Charte des droits fondamentaux, un système de portabilité des droits à la sécurité sociale, des mécanismes de solidarité à l'égard de régions défavorisées, une économie sociale de marché régulée (mais qui a été inconsidérément dérégulée en matière financière), une reconnaissance des services d'intérêt général (ils existaient sous des formes différentes dans les 27 EM) en tant que garants des droits fondamentaux, et de nombreuses réglementations qui ont déjà promu des biens publics au niveau européen¹³.
- Des **instruments de cohésion**: un marché unique avec ses libertés de circulation, des personnes (mais l'installation reste difficile), des capitaux (mais il faudrait la réglementer), des services (mais la Directive est en panne), et des marchandises, avec aussi une monnaie unique (mais pas de gouvernance économique), un modèle de concertation sociale et (du moins pour certains EM), un espace commun de sécurité, de liberté et de justice, des échanges accrus entre étudiants et entre travailleurs, des programmes de recherche intégrés, des politiques structurelles favorisant les convergences. Mais l'UE n'a pu réagir qu'avec retard à la grave crise grecque qui a menacé l'ensemble du système financier et en particulier la monnaie unique l'euro. Le sursaut fut difficile, « faute de règles communes, de moyens budgétaires, de capacités institutionnelles à gérer ensemble la situation »¹⁴.
- Et surtout, un **espace de paix et de prospérité inégalés** dans le temps et dans l'espace, maintenus et développés depuis plus de soixante ans, conformément aux objectifs de l'Union (article 3 du TUE). Mais ces acquis sont rendus fragiles par l'absence de cohérence entre les politiques qui restent nationales. L'UE porte aussi une responsabilité dans les guerres des Balkans et elle n'a pas pu empêcher la guerre d'Irak ni l'intervention de l'OTAN en Afghanistan ; si l'ingérence est parfois un devoir, elle doit toujours être menée en faveur des populations et non pour des seuls motifs de politique internationale.

3.2. Des échecs à contrecarrer

Le désir d'Europe s'estompe

L'échec le plus grave de l'UE, malgré ses succès exceptionnels, ou peut être à cause d'eux, est de n'avoir pas su maintenir chez ses propres citoyens le désir d'Europe. On se retrouve dans une situation critique comme après la deuxième guerre mondiale, mais l'UE se trouve confrontée à des défis différents. Alors qu'à cette époque les aspirations étaient fortes et claires, les Européens, - oublieux de leur passé, - demandent trop souvent actuellement « L'Europe, pour quoi faire ? ». Se manifeste ainsi un désenchantement injustifié à l'égard d'un large projet fédérateur. Le désir d'Europe s'estompe, accentué par l'heureuse absence d'un ennemi commun bien identifié.

Échec de la solidarité

La spéculation déchaînée sur les dettes de certains États a remis les Etats-Membres (EM) au devant de la scène. Les chefs d'État et de gouvernement, aux prises avec leurs opinions nationales, sont plus préoccupés d'éviter les tensions sociales internes et leurs propres défaites

¹³ Cf. notamment : Biens et droits collectifs, Note du Forum permanent de la Société civile européenne, 13 mai 2010, <http://forum-civil-society.org/spip.php?article442>

¹⁴ Mouvement européen-France : L'Europe que nous voulons, version 1, 26/3/2010



aux élections nationales ou régionales que de coordonner leurs politiques avec celles des autres EM. Les élites politiques européennes, réfugiées dans un appareil interinstitutionnel de plus en plus compliqué et n'osant pas se distancier de la pensée économique dominante, n'assument plus que rarement leurs responsabilités et ont perdu la confiance des citoyens européens. Quand la Commission européenne présente sa Stratégie 2020, axée sur une croissance due à une économie de marché de plus en plus compétitive, les citoyens, quasi à l'unisson, répondent par le truchement de leurs ONG que ce n'est pas ce type de croissance qu'ils souhaitent.

Dysfonctionnement de la démocratie

Divers facteurs contribuent à un dysfonctionnement de la démocratie, notamment :

- La familiarité du citoyen avec le débat public a disparu ; d'acteur, il s'est transformé en spectateur sous l'influence des médias.
- La validité de l'argumentation jugée sur ses qualités intrinsèques a été remplacée par la reconnaissance du statut de l'orateur.
- L'ambition de l'homme politique de persuader le citoyen, a fait place à un discours lisse basé sur l'émotion, la peur et le rejet de l'autre.
- L'argumentation basée sur une analyse longue et profonde a été délaissée au profit d'une analyse immédiate, disqualifiant l'adversaire. L'utilisation abusive de la causalité apparemment directe s'insinue dans l'interprétation de phénomènes complexes.
- Le rôle des médias, privilégiant le sensationnel, l'émotionnel et la chasse à l'information immédiate, accentue ces travers.

Le **fonctionnement des institutions** aussi est responsable de cette évolution.

La Commission, à l'origine l'institution la plus « européenne », dotée d'un pouvoir d'initiative, gardienne des traités, est dépourvue de légitimité démocratique, à l'inverse du Parlement et du Conseil. Son rôle s'émousse au profit d'un mécanisme de décision intergouvernemental au sein des Conseils des Ministres et du Conseil européen, où règnent les calculs électoraux et les intérêts nationaux, ... Ce basculement de pouvoir de la Commission vers le Conseil européen, ne favorise pas la recherche de nouveaux projets fédérateurs.

De nombreuses compétences ne peuvent être exercées qu'à l'unanimité au sein du Conseil, notamment la politique macroéconomique, la politique fiscale, les ressources financières, le cadre financier pluriannuel, une bonne partie de la politique sociale, le pouvoir de modifier le Traité, ... Cette règle de l'unanimité handicape l'adoption de politiques nouvelles ; le nombre de pays et la coexistence de leurs diverses cultures ne favorisent pas une conception commune des avancées souhaitables et les solutions pour faire face à de graves problèmes.

Quant à la démocratie participative, prévue par l'art. 11 du Traité sur l'Union européenne (TUE), elle est encore à construire. La démocratie européenne n'est pas encore transnationale, car les listes électorales restent essentiellement nationales.

Les citoyens deviennent sceptiques

Les citoyens européens estiment insuffisante leur participation aux choix politiques, établis sans les consulter. Ils ont le sentiment (fondé) que des décisions se prennent dans le secret de cénacles lointains, et leurs suspicions sont confirmées par le fait que, dans chaque pays, les personnalités politiques imputent au bouc émissaire « Bruxelles » la responsabilité des difficultés ou des indispensables décisions désagréables, dont ils ont pourtant été eux-mêmes les auteurs.



Les citoyens européens comprennent d'autant moins le dessein européen que le centre de décision européen, qui mélange intergouvernemental et communautaire, est de plus en plus dissonant et conflictuel.

La voix de l'Europe s'affaiblit

N'arrivant pas à parler d'une seule voix, l'UE ne prend pas la place qu'elle pourrait occuper, avec ses 500 millions d'habitants et son PIB qui, globalement, reste le premier de la planète. Elle perd sa crédibilité dans le concert des Nations. Un exemple frappant fut donné en 2010 à Copenhague : les Européens ont exprimé huit opinions différentes et divergentes au sujet des politiques climatiques et ont dès lors été ignorés lors des tractations finales.

Des mouvements centrifuges nous menacent : nationalismes, communautarismes, régionalismes et xénophobie surgissent, avec leurs conséquences délétères. Des auteurs renommés ont bien montré à quel point les identités peuvent être meurtrières¹⁵.

- Nous assistons à une nouvelle montée des *nationalismes*. A l'intérieur de l'Europe, ceux-ci prévalent dans les décisions, au détriment de l'esprit fédérateur. Certains EM ne souhaitent pas plus d'intégration : ils résistent, évitent de participer, voire renoncent à certaines politiques en faisant usage d'une possibilité de « opting out ».
- Un regain de *communautarisme*. La protection des minorités a évolué, passant d'un objectif d'intégration à celui de l'acceptation de la ségrégation. Lorsqu'ils sont instrumentalisés abusivement, les droits des minorités entraînent des effets pervers : la dégradation insidieuse de l'État et l'ethnisation du système politique (revendication d'États ethniques, formation de « Régions-États », avènement d'ethnocraties, ...). Certains auteurs y voient des risques de dislocation du corps européen (vu les rivalités inter-ethniques) et de dilution de l'identité européenne au profit d'une multitude d'identités régionales¹⁶. Des replis identitaires se manifestent parmi les générations immigrées (par exemple en Suède où les immigrés irakiens refusent d'apprendre la langue et de s'intégrer et un peu partout des demandes d'accommodements), avec le risque d'une confrontation, si des projets politiques expansionnistes se développent en voulant exporter vers nous un modèle de société à l'opposé de nos principes de séparation Église/État, et d'égalité hommes/femmes.
- Simultanément, la *xénophobie* refait surface, et des partis populistes, voire racistes, progressent dans plusieurs EM, rendant la tâche des responsables politiques plus difficile. Le populisme influence les autres partis politiques, se nourrit de la haine et celle-ci percole dans toute la Société¹⁷. Le risque est grand que l'ouverture aux autres se réduise, renforçant cette tendance, d'autant plus que l'Europe aura besoin d'immigrants, notamment en raison du vieillissement de la population. « Dans un continent vieillissant, avec ou sans croissance, un problème demeure : le rejet de la cohabitation culturelle »¹⁸.

¹⁵ Maalouf, Les Identités meurtrières, Grasset, Paris, 1998, Poche : 189.

¹⁶ Gatelier K, Les droits collectifs, l'État et les organisations européennes, 2005, <http://www.irenees.net/fr/fiches/notions/fiche-notions-107.html>

¹⁷ De Waele JM, directeur du CEVIPOL de l'ULB. Le Soir 21/9/2010.

¹⁸ Reynié D, Directeur de la Fondation pour l'innovation politique, libérale et pro-européenne, Le Monde 23/9/2010 in L'extrême droite, « faiseuse de rois » en Europe.



De fortes disparités persistent

- De fortes *disparités entre pays*¹⁹ et régions subsistent. Certaines régions sont même en déclin. Simultanément, le repli identitaire conduit à un *régionalisme* égoïste : des régions riches tendent à réclamer toujours plus de ressources pour leur propre entité, à l'opposé des idéaux communautaires de "cohésion économique, sociale et territoriale", visant à soutenir les régions défavorisées en vue de stimuler leur convergence. Le morcellement de l'Europe est en cours.
- De fortes *disparités de revenus* se développent dans presque tous les pays membres, handicapant davantage la cohésion sociale et la reprise économique. Elles résultent de la monopolisation des pouvoirs politiques et économiques par les oligarchies, grâce à l'absence de régulation. Notre monde change et cela crée un nouveau clivage entre les gagnants et les perdants de cette transition. Pour les perdants, l'Europe apparaît comme étant le cheval de Troie de la mondialisation, du supranationalisme, du cosmopolitisme, des immigrés, etc.

4. Le contexte a changé. De nouveaux défis sont apparus

- **D'autres pays dans le monde se développent fortement**, tant par leur croissance démographique que par leur essor économique rapide. La montée en puissance des grands pays émergents (Chine, Inde, Brésil, ...) modifie des équilibres mondiaux qui concernent l'UE et l'ensemble du monde dit « occidental ». Il en résulte un déclin de la place de l'Europe dans le monde, et cette tendance risque de s'accroître dans les décennies à venir ; en effet, son économie croîtra nettement moins vite que celle des pays émergents et, en 2050, sa population ne représentera plus que 5% de la population mondiale, contre 8% actuellement.
- La **mondialisation** des activités et surtout l'absence de régulation qui l'accompagne accentuent la concurrence et provoquent des dommages sociaux, tels que le chômage et des délocalisations, exigeant une réforme majeure de notre tissu industriel.
- Des **changements climatiques** nous obligent à des investissements onéreux que d'autres refusent ; mais l'espoir subsiste que les investissements dans l'économie verte contribueront ensuite à la croissance. Et pour l'UE ne pas investir dans l'industrie verte, c'est courir le risque d'être dépassée par des pays émergents qui misent sur les énergies renouvelables. Même sur ce thème du changement climatique où l'Europe se croyait forte, ses performances ne sont pas glorieuses : si on les analyse selon trois indicateurs (espérance de vie, satisfaction du mode de vie, empreinte écologique), neuf des dix premiers États sont d'Amérique Centrale et Amérique Latine et le premier Etat membre de l'UE est seulement 43^{em}²⁰.
- Les **limites des ressources naturelles et énergétiques**, à terme, peuvent mettre en péril notre bien-être. Nous entrons dans une ère de 'rareté' en eau, alimentation, énergie, biodiversité, en matières premières et métaux critiques pour le développement industriel. Même si elle ne devait être que transitoire, cette ère de rareté conduira à des renchérissements de l'énergie, des matières premières, de l'alimentation. L'économie en

¹⁹ PIB en standard de pouvoir d'achat : de 8 600 en Bulgarie à 65 700 au Luxembourg, soit de 1 à 8 (en 2007) : http://europa.eu/abc/keyfigures/qualityoflife/wealthy/index_fr.htm

²⁰ The Happy Planet Index.



sera affectée, de même que chacun d'entre nous. Même des militaires²¹ prédisent le pire après le pic pétrolier et des réactions en chaîne : déstabilisation de l'économie, mouvements séparatistes, transformation de nos relations avec nos voisins comme la Russie, les pays pétroliers ou producteurs de gaz, le Maghreb où doit être lancé un immense projet de captage solaire qui posera lui aussi des problèmes de sécurité. Les Européens seront contraints de modifier leurs modes de production et de consommation si de nouvelles découvertes ne permettent pas de suppléer aux techniques existantes.

- **Une explosion démographique** affecte encore de nombreuses contrées du monde, contrecarrant le développement, provoquant famines, guerres et migrations, légales et clandestines, notamment vers l'Europe.
- **L'immigration clandestine croît**, causée par la misère, mais aussi par les désastres climatiques, la répression politique et l'oppression de cultures patriarcales. L'immigration constitue certes un apport démographique, mais pose des problèmes en termes d'accueil et d'ampleur. Comment accueillir les immigrés en situation irrégulière ? Quels sont les accommodements raisonnables ? Et sur quels critères limiter leur afflux et les régulariser ? A noter que les mouvements migratoires au sein de l'Union diminuent à mesure que les nouveaux EM reconstruisent leurs économies.
- Le **vieillessement** de la population, grâce aux progrès de la médecine et de l'hygiène et des conditions de vie, et la modification structurelle des modes de constitution de la cellule familiale de base, nécessaire à l'éducation des enfants, obligent à revoir les rapports sociaux et à repenser les systèmes de sécurité sociale et en particulier celui des pensions.
- Des **finances incontrôlables** menacent le système financier mondial. La déréglementation du système financier n'a pas dynamisé mais déstabilisé l'économie mondiale : bulles spéculatives, attaques contre les fonds souverains, volume des capitaux volatils sans commune mesure avec l'économie réelle, création de produits toxiques mis en circulation au mépris de toute éthique, Au premier plan de la crise globale, les Etats-Unis risquent « *d'entraîner l'économie et la finance mondiales au 'cœur des ténèbres', car ils ne parviennent pas à sortir de cette 'Très Grande Dépression US'. Le monde risque de devoir affronter la 'Très Grande Panne' du système économique et financier mondial fondé depuis plus de 60 ans* »²².
- **Hédonisme et égoïsme** sont sans doute plus fréquents que par le passé : ne constate-t-on pas un excès dans la consommation de produits non essentiels, une diminution du goût de l'effort, du sens du devoir et du partage, de la volonté de travailler, notamment en raison d'un manque de reconnaissance de la dignité de chacun dans le monde du travail, et surtout en raison d'une perte de sens ? Pourquoi lutter, pourquoi travailler ? Les baromètres manquent pour quantifier objectivement de telles évolutions et leur ampleur, mais si le diagnostic est exact, les possibilités de réaction aux menaces extérieures s'en trouvent affaiblies.
- La **corruption** qui ravage plusieurs États de l'UE y vicie radicalement le fonctionnement d'une économie de marché, quelles que soient les méthodes bonnes ou moins bonnes choisies pour tenter de le réguler. La corruption instaure un régime de suspicion généralisée et de méfiance, avec la conséquence qu'entre membres de partis politiques différents ou de religions différentes ou simplement d'opinions différentes, on ne se parle plus.

²¹ Il s'agit d'une étude pour l'armée allemande, Le Monde, 13/10/2010.

²² Global Europe Anticipation Bulletin, GEAB n°47,
http://www.leap2020.eu/GEAB-N-47-Sommaire_a5156.html



Nous sommes face à des mutations planétaires liées à ces diverses menaces. **La récente crise mondiale multiforme a dramatiquement mis en lumière combien la mondialisation génère une interdépendance grandissante, non seulement entre les EM mais également entre l'UE et le reste du monde.** Bien que certains de ses effets puissent être bénéfiques, d'autres peuvent se révéler néfastes en donnant libre cours aux pires phénomènes de contagion et de diffusion : pollutions, dumping social, déstabilisation du système bancaire mondial, etc. Pour être bénéfique à tous l'INTERDÉPENDANCE, EN TANT QUE FAIT MONDIAL INELUCTABLE, DOIT ÊTRE GÉRÉE DANS UNE VISION GÉNÉREUSE DE SOLIDARITE SUIVANT DES RÈGLES COMMUNÉMENT ADMISES.

5. Un nouveau Pacte sociétal proposé sur initiative des citoyens

Plusieurs stratégies peuvent être envisagées pour définir un nouveau Pacte sociétal.

a) Pour beaucoup, la discussion doit prendre place **dans le cadre du système économique actuel**, - dont on aura corrigé les principaux défauts révélés par la crise récente, - *et on part des leviers existant* dans une Europe à 27, où l'évolution du pacte sociétal requerra une très large majorité dans les 27 États Membres ; c'est l'approche évolutionniste ou réformatrice, qui prépare la voie à une évolution des Traités, voire à une réelle Constitution. Cette voie a le mérite de pouvoir être mise en œuvre très rapidement.

b) Pour d'autres, partisans d'une stratégie qu'on pourrait qualifier d'audacieuse, il faut dès à présent mettre l'accent sur la possibilité de disposer de nouveaux leviers par l'instauration de **coopérations renforcées**, faute de consensus unanime.

c) Pour d'autres encore, ce doit être l'occasion de **remettre en question deux paradigmes fondamentaux** du système économique actuel, à savoir :

- la confusion entre croissance et développement (cf. Joseph Schumpeter) et
- le système normatif de l'économie de marché démocratique et sociale dont les contradictions internes l'amènent à violer en permanence les normes qu'il prétend vouloir protéger et maintenir.

Ces questions sont aussi posées par les tenants des approches précédentes (cf. 5.2 ; 6.2 et 9.3.2) ; mais l'approche est plus radicale, voire révolutionnaire ; elle se distingue par les moyens à mettre en œuvre et demande un plan d'action spécifique sur le moyen terme.

d) Pour d'autres enfin. la rédaction d'un Pacte sociétal européen serait impossible sans une **remise à plat préalable des traités existants** et sans l'adoption d'un nouvel Acte fondateur de type "**Constitution**". Cette exigence résulte du décalage entre les réalités sensibles vécues par les citoyens européens (chômage, baisse de la part des revenus du travail dans la création de richesses, crise financière de 2008, etc) et les politiques menées à la fois par la Commission et par les États membres. C'est la stratégie « retour à la page blanche ».

Le FORUM met sur la table des textes qui illustrent ces options et les soumet à débat. La suite du présent texte se situe dans le cadre de la première stratégie et évoque la deuxième. Les deux autres approches partagent l'analyse qui précède (sections 1 à 4), et font l'objet de documents complémentaires^{23,24}.

²³ Grosjean Ph D, *Pour un Pacte sociétal européen : note sur la stratégie dite « radicale »* <http://forum-civil-society.org/spip.php?article456>



Chaque EM agissant seul est faible face aux grandes puissances traditionnelles et aux puissances émergentes. Il faut donc nous unir à nouveau autour d'un Pacte sociétal renouvelé.

A cette fin, **il importe de se poser à nouveau deux questions :**

- **Quelle Europe, voulons-nous ? et**
- **Que devons-nous faire ensemble, que chaque EM ne peut faire seul ?**

Les Européens doivent reprendre conscience qu'ils ont des exigences éthiques communes (valeurs et principes) et des exigences politiques communes.

5.1. Nos valeurs communes et nos principes communs

Ils fondent notre culture et le projet européen : « L'Union est fondée sur les valeurs de respect de la dignité humaine, de liberté, de démocratie, d'égalité, de l'État de droit, ainsi que de respect des droits de l'Homme, y compris des droits des personnes appartenant à des minorités. Ces valeurs sont communes aux États membres dans une société caractérisée par le pluralisme, la non-discrimination, la tolérance, la justice, la solidarité et l'égalité entre les femmes et les hommes ». Ces valeurs et principes ont été reconnus par les Traités qui nous unissent (article 2 du TUE).

Fidèle à sa vocation de « laboratoire d'idées », l'Europe peut être porteuse d'une nouvelle vision. L'Europe doit promouvoir les biens communs et les droits collectifs²⁵, viser à diminuer la pauvreté, réfléchir à la façon d'assurer l'intégrité physique, la santé et la sécurité, redonner du sens aux mots "progrès" et "bien-être pour tous" ? Ce débat doit s'inscrire dans une réflexion sur la gouvernance européenne (cf. annexes 1 à 3). Il nous faut un plan d'action négocié entre les Institutions et la société civile, qui fixe un horizon 2050 et qui dégage les moyens nécessaires aux investissements y liés.

5.2. Nos exigences politiques

- **La démocratie** constitue une garantie indispensable contre l'arbitraire ; elle doit être renforcée, notamment en améliorant le fonctionnement de l'UE.
- **L'adhésion des citoyens** au projet européen devient un outil indispensable à sa relance. Le droit d'initiative citoyenne constitue un pas dans la bonne direction. La mise en œuvre de ce droit doit être simplifiée pour qu'il devienne un outil opérationnel de la démocratie participative. Au-delà du droit d'initiative citoyenne, il faut modifier les Traités pour rendre possible l'organisation de référendums à l'échelle de l'UE, notamment lors des étapes importantes de l'unification européenne, par exemple celles prévoyant l'adhésion d'un nouveau membre.
- **L'équité et la solidarité** doivent être au centre des préoccupations des responsables dans nos institutions : elles conditionnent le bien-être du plus grand nombre, favorisent la paix sociale et la cohésion de nos sociétés. Ceci suppose la mise en question de certains consensus. L'Europe a fait le choix d'un régime d' "économie sociale de marché" (art. 3 TUE), mais sa politique économique est régie par le "principe d'une économie de marché ouverte où la concurrence est libre - et non faussée -, favorisant une allocation efficace des

Lire aussi : Grosjean Ph D, *L'engagement pour les travailleurs*, L'HARMATTAN, Paris, 2008.

²⁴ Spoel D, Pacte Sociétal pour une refondation citoyenne de l'Union européenne: <http://forum-civil-society.org/spip.php?article457>

²⁵ Ces concepts ont été étudiés et définis au sein du Forum permanent de la société civile européenne ; tout commentaire à leur sujet (via son site web) sera reçu avec intérêt cf. : http://forum-civil-society.org/IMG/pdf/Biens_et_droits_collectifs.pdf



ressources." (art. 120 TFUE et protocole 27). Il conviendrait que soit levée cette 'contradiction interne' et qu'il soit précisé qu'une économie de marché doit être régulée et non faussée par des monopoles ni des monopsones. En réalité, l'UE est soumise à la dictature des marchés financiers, censés être efficaces selon la « vulgate néolibérale »²⁶ de la pensée économique dominante (« mainstream economics »). Les politiques qui en découlent sont basées sur de « fausses évidences » brillamment dénoncées par un groupe d'économistes qui se disent « atterrés »²⁷. En cas de crise, nous dit Ilya Prigogine, *le paradigme, au lieu d'être une norme silencieuse, presque invisible, au lieu « d'aller sans dire », est discuté, mis en question*²⁸. Or, nul ne peut nier que l'humanité traverse une crise d'une acuité aiguë en ce début de 21^{ème} siècle (cf. section 4).

Or la caractéristique fondamentale d'une société démocratique contemporaine, instruite par les leçons du passé, est d'accepter en son sein des options différentes et de refuser de se laisser enfermer dans une quelconque pensée unique consensuelle, même si elle est présentée comme scientifiquement établie. Tentons donc de proposer des options nouvelles pour une Europe qui n'aurait pas perdu son âme.

²⁶ Expression de Defraigne P, L'Europe dans l'état de la crise, Madariaga Paper, vol.3, n°4, juillet 2010 : 22.

<http://www.madariaga.org/publications/articles-10/331-leurope-dans-letau-de-la-crise>

²⁷ Askenazy Ph, Coutrot Th, Orléan A, Sterdyniak H, *Crise et dette en Europe : dix fausses évidences, 22 mesures en débat pour sortir de l'impasse*, Manifeste d'économistes atterrés, 1/9/2010, EconomieAutrement, <http://economistes-atterres.blogspot.com/>

²⁸ Ilya Prigogine et Isabelle Stengers, *La Nouvelle Alliance*, Gallimard, réédition de 1986, p. 382.



6. Promouvoir de nouvelles politiques communes, sur la base de ces exigences éthiques et politiques

Le pacte sociétal européen implicite a connu plusieurs étapes et formulations :

- Un projet pour la paix (la CECA, le marché commun, via la CEE, puis la CE, puis l'Union européenne (UE).
- Un projet pour la croissance économique, la liberté de circulation des marchandises et la monnaie commune (marché unique, euro, stratégie de Lisbonne).
- Un projet pour une Europe des Citoyens, espace de démocratie (élection du parlement européen, droit d'initiative), de liberté, de solidarité, de justice et de sécurité, des droits fondamentaux (la Charte, les critères de Copenhague, la liberté de circulation des personnes, les Fonds structurels, la citoyenneté européenne reconnue avec le traité de Maastricht).

Le nouveau pacte sociétal européen devrait renforcer ces trois piliers : la paix, la prospérité et la solidarité-citoyenneté.

Or, à partir de 2010, l'Europe verra son agenda contraint par une croissance économique limitée, par des dettes à rembourser et par les divers défis liés au contexte en pleine évolution (cf. section 4). Ceci annonce une prochaine décennie 'turbulente', des choix difficiles et des problèmes de gouvernance.

- Idéalement, il faut tendre au 'Bien Être pour tous en 2050'.²⁹ Le nouveau pacte sociétal européen, doit viser la prospérité de tous, même avec une faible croissance du PIB. C'est l'agenda auquel va s'attaquer l'Initiative « *Une Europe efficace dans l'utilisation des ressources* » qui sera présentée en 2011 au Conseil Européen dans le cadre de « *Europe 2020, une stratégie pour une croissance intelligente, durable et inclusive* » : atteindre en 2050 le bien être pour tous dans les limites d'une planète. Un tel projet concerne les trois piliers déjà évoqués : il est nécessaire pour consolider la paix (comme le fut le projet CECA au milieu du XXème siècle), pour relancer l'économie et l'emploi en vue d'assurer la prospérité, et pour nous diriger vers plus de solidarité, ce qui suppose une adhésion des citoyens, pouvant aller jusqu'à l'acceptation d'une 'sobriété heureuse' (voir à ce sujet la section 9.3.2).
- Sans nouvelle vision d'avenir, l'UE risque de se limiter à parer au plus pressé, sans réussir à rétablir l'adhésion à ses politiques. Dans un tel scénario, il faut craindre qu'elle doive se contenter d'un processus de « résilience³⁰ » ou, pire, qu'elle attise le populisme antieuropéen.

²⁹ C'est aussi la vision que propose le milieu des affaires avec le rapport Vision 2050. World Business Council for Sustainable Development, <http://www.wbcsd.org/Plugins/DocSearch/details.asp?DocTypeId=33&ObjectId=Mzc0MDE>

³⁰ Au départ, il s'agit d'un phénomène psychologique consistant, pour un individu affecté par un traumatisme, à en prendre acte pour ne plus vivre dans la dépression. Contribuent à ce processus : la réflexion, la parole et l'accompagnement psycho-médical. Par extension, ce terme concerne les processus par lesquels des groupes font face à des événements difficiles auxquels ils ne peuvent échapper.

FORUM

Permanent Forum of Civil Society
Forum Permanent de la Société Civile
Ständiges Forum der Zivilgesellschaft



Nous sommes engagés dans une course contre la montre. Quels leviers restent disponibles pour que l'on puisse faire bouger les choses avant qu'une situation plus grave n'amène à remettre tout le pacte sociétal à plat ?

Le Président Barroso lui-même promettait un « agenda de transformation de l'Europe ». Pour les citoyens européens, l'agenda politique, à Traités constants, offre trois occasions de s'imposer dans le débat pour faire changer la vision du pacte sociétal et renforcer ses trois piliers :

- La présentation en 2011 au Conseil Européen de la stratégie Europe 2020 sur la gestion efficace des ressources et le bien-être pour tous.
- La négociation du budget de l'UE pour la période 2014-2019.
- La préparation de la conférence 2012 des Nations Unies sur le Développement durable.

Sur quelles politiques les gouvernements et les sociétés civiles sont-ils prêts à collaborer et à surmonter leurs divergences ? De nombreuses opinions sont sur la table. Le FORUM en a identifié une large série et les met en débat. Pour chaque politique, il conviendra de se poser quelques questions essentielles :

- Cette politique contribue-t-elle à **la qualité du bien-être collectif** que notre société souhaite offrir à ses membres et comment en mesurer régulièrement les progrès ?
- **Comment mobiliser** tous ses acteurs sociétaux vers l'atteinte de cet objectif qualitatif et comment en mesurer régulièrement les progrès ?
- **Comment répartir** équitablement entre tous ses membres les bénéfices générés par cette politique ?
- **Comment mutualiser**, entre tous ses membres, les risques que nécessairement toute politique implique pour certaines catégories de membres. Ce sont des risques qui par leur nature, ne peuvent être maîtrisés par une seule catégorie d'entre eux et qui, par conséquent, doivent légitimement être répartis solidairement sur tous, parce qu'ils en sont, à divers titres, à la fois les responsables et les victimes (pauvreté, accident du travail, chômage involontaire, maladie, vieillesse, pollution, raréfaction des ressources naturelles, changement climatique, etc.) ?

6.1. Des politiques pour la paix.

C'est le domaine où l'UE a le mieux réussi. La paix aux frontières et la paix civile intérieure sont deux biens précieux. Les deux doivent être confortés. L'UE doit contribuer à éradiquer les causes des guerres en utilisant sa "puissance douce" (« soft power ») pour faire progresser ses valeurs. En outre, des politiques spécifiques aussi sont à élaborer :

- de nouvelles politiques de voisinage (cf. section 8.4),
- une amélioration du fonctionnement de l'UE (cf. annexe 3).

6.2. Des politiques pour la prospérité

Une **meilleure gouvernance économique** devrait protéger les peuples contre les dégâts d'un capitalisme débridé et des manigances des financiers incompétents et/ou retors. L'euro, ce bien public majeur créé au sein de l'UE, serait ainsi mieux protégé et renforcé. Le Président du Conseil européen a mis la gouvernance économique en tête de son agenda dès qu'il fut élu ; le PE veut des dispositions strictes et efficaces. De nombreuses suggestions ont déjà été émises à ce sujet :



contrôle des dépenses publiques, régulation des systèmes financiers, coordination des politiques économiques, budgétaires et fiscales ; nous les évoquons dans l'annexe 1.

Des politiques de relance sont également nécessaires, afin d'assurer l'emploi, source de revenus et de relations sociales. Elles seront évoquées à la section 8.2.

Il faudra aussi veiller à ce que le contenu de l'initiative '*Resource Efficiency*' de la stratégie Europe 2020 crée les conditions du « bien-être pour tous dans les limites d'une planète ». Des axes ont été définis dans un programme des Nations Unies³¹, ainsi que dans un rapport *Prosperity without Growth* de la Commission du Gouvernement britannique pour le développement durable : construire une macro-économie durable, préserver les moyens de prospérer, respecter les limites écologiques.

Ce projet s'imposera au plan mondial, parce que les contraintes de la croissance économique et démographique sur les ressources (énergie, eau, alimentation, matières premières) ne laisseront pas d'autre choix que d'innover sur le plan technologique et sociétal. Il nous faut créer un nouveau paradigme et donner une nouvelle impulsion au progrès qualitatif plutôt que quantitatif. Nous renvoyons au point 5.2 qui précise que la gestion et l'allocation efficace des ressources (*Resource efficiency*) ne devrait plus s'opérer dans le cadre d'une application trop automatique du principe d'une économie de marché ouverte où la concurrence est libre et non faussée, principe qui est cause de nos problèmes en matière financière.

6.3. Des politiques pour la solidarité et la citoyenneté

Développer la démocratie participative européenne et la citoyenneté

Elles doivent progresser dans le cadre des Traités actuels et, dans le futur, dans le cadre d'une révision de ces Traités (cf. section 9.1). Des mécanismes pour aller vers un budget européen participatif devront être réclamés dans le cadre du débat sur le budget 2014-2020.

Promouvoir des actions de solidarité

Les multiples interdépendances qui se sont créées entre les individus et les peuples ne doivent pas avoir pour effet d'exacerber entre eux la lutte concurrentielle. Elles doivent être mises à profit et orientées de manière volontariste pour promouvoir la coopération et la solidarité, en vue d'assurer le bien-être de tous. Pour reconquérir l'adhésion des peuples, l'Europe doit lutter contre les disparités, à nouveau croissantes, entre pays, régions et individus. Jacques Delors considérait que « le modèle économique européen doit se fonder sur trois principes : la concurrence qui stimule, la coopération qui renforce et la solidarité qui unit ». Ne pourrait-on proposer : « la volonté qui oriente, la coopération qui renforce et la solidarité qui unit » ? Affirmons-le avec force : l'idéal pour la société européenne doit être un idéal de fraternité dépassant l'idéal de course sans fin à la compétitivité³².

³¹ www.unep.org/resourceefficiency

³² Defraigne P, (op. cit.) constate à propos de la concurrence et de la compétitivité :

"Le concept anglo-saxon d'espace économique de mise en concurrence des politiques l'emporte ainsi sur l'idée d'un espace de coopération."

"La priorité à l'offre (productivité et concurrence) est bizarrement dénommée compétitivité, concept tout à fait inapproprié pour un ensemble de 500 millions d'habitants qui ne tire que 10% de son PIB de ses exportations."



A cette fin, il importe de protéger et de développer les « biens communs »³³ et les « biens publics »³⁴ et de les gérer dans une optique de solidarité et d'accès équitable ; en effet, ils conditionnent largement l'agrément du « vivre ensemble » et favorisent le bien-être collectif.

Selon le FORUM²⁵, ces expressions recouvrent divers types de biens :

- ° La *qualité de l'environnement sociopolitique* bénéfique au bien-être ; aussi, le fonctionnement de l'UE doit-il être amélioré.
- ° Des *biens* (objets), des *services* et des *droits* qui assurent le bien-être et la dignité de l'être humain. L'UE en a créé de divers types, par exemple l'euro (« objet »), un espace commun de sécurité (service), la libre circulation des biens, des personnes et des capitaux (droits).
- ° Des « *capabilités* » qui permettent aux individus de se réaliser ; il s'agit de capacités fonctionnelles essentielles d'une personne, nécessaires pour lui permettre d'"exister" politiquement et économiquement ; elles incluent les compétences des individus, les opportunités qui lui sont accessibles, les droits et devoirs qui en sont la face normative ; à titre d'exemple, la pauvreté porte atteinte aux capabilités.

Des politiques en vue de développer la solidarité sont présentées à la section 8.1.

7. Pourquoi de nouvelles politiques ?

Malgré les difficultés prévisibles, les Européens ont toutes les raisons de s'atteler à cette tâche. Ceci dans leur propre intérêt, mais aussi pour d'autres régions du monde, car celles-ci peuvent bénéficier des exigences éthiques prévalant au sein de l'Union.

7.1. Pour nous Européens

En tant qu'Européens, nous sommes les premiers concernés : notre bien-être dépend d'un projet européen fort, de même que notre place dans le monde.

- Notre bien-être

Il nous faut **défendre nos intérêts économiques**, car notre prospérité conditionne notre bien-être, la possibilité de maintenir et d'étendre nos politiques sociales, de créer des services publics de qualité. Depuis soixante ans, ce bien-être a été favorisé par notre grand marché, par les instruments de stabilité et de cohésion mis en place et par des droits nouveaux étendus à l'ensemble des citoyens.

Ces succès n'éliminent malheureusement pas les poches de pauvreté ni les dommages causés aux plus faibles par le système en place ni les dommages causés à l'environnement et à la biogée³⁵. Une attention spéciale devra leur être consacrée (cf. section 8.1). Une forte solidarité à l'égard des maillons faibles est à la fois moralement et économiquement nécessaire, particulièrement en ces temps de crise. Il nous faut donc assurer, voire **développer notre modèle social**.

³³ Biens communs = condition de bien-être partagée par les membres d'une collectivité, mais soumise à rivalité selon les économistes et donc à risque d'épuisement.

³⁴ Biens publics = biens communs dont une instance régulatrice tente d'assurer la gestion et un accès équitable à tous.

³⁵ Michel Serres utilise ce terme pour désigner la Nature. Il prône la création d'une institution mondiale, où la Biogée, enfin représentée, aurait enfin la parole. S'y réuniraient, non point les députés des nations, comme toujours, mais les représentants directs de l'eau, de l'air, du feu, de la terre et des vivants, bref de cette « biogée », ainsi nommée pour dire la Vie et la Terre ».



Comme il importe aussi de maintenir notre compétitivité, il ne sera guère aisé de poursuivre ces buts simultanément ; cette tâche complexe requiert une action concertée des EM.

- Notre place dans le monde

Cette place aussi est en jeu. Notre poids décline, notre voix s'étiole (cf. section 3.2). Aujourd'hui, l'Asie redevient une région économique parmi les plus puissantes de la planète et singulièrement la Chine qui reprend sa place d'importante puissance économique mondiale qu'elle avait occupée de l'an mille jusqu'au 19^e siècle³⁶. En 2008, elle atteint à nouveau 10% du PIB mondial³⁶.

Pour être à nouveau entendus, retrouver une place importante dans le concert des nations, pour y jouer un rôle de puissance qui compte au niveau mondial, il nous faut tenir un langage commun. Nous devons dès lors trouver un nouveau consensus quant à notre projet commun. C'est précisément l'objet du Pacte sociétal.

7.2. Pour la diffusion de nos exigences éthiques

Nous ne sommes pas seuls en cause. Nous pouvons encore rayonner dans le monde. Les Européens aiment se considérer comme un laboratoire d'idées, susceptible d'éclairer le monde.

- Une société régie par le droit, protégée par les droits humains

L'Europe peut être fière de disposer d'institutions basées sur **le droit** et d'être à la pointe de la défense des droits humains, dont notamment l'égalité hommes/femmes. Le monde nous envie notre mode de vie, qui fait droit aux biens communs, aux solutions négociées, à l'attention portée à la qualité de vie.

Si l'Europe tolère son déclin, elle se résigne passivement à ne pas arborer ses couleurs au-delà de ses frontières. Au contraire, si elle s'affirme et se positionne, unie et volontaire, elle peut encore contribuer à proclamer ses exigences éthiques urbi et orbi. Nous nous devons de demeurer un laboratoire d'idées, d'exporter les victoires durement acquises et d'en faire bénéficier d'autres peuples, encore trop souvent soumis à l'arbitraire et à la férule d'autorités dictatoriales. Notre *'soft power'*³⁷ dépendra de notre capacité à offrir un nouveau projet sociétal et économique qui, mis en œuvre chez nous, puisse s'exporter, porteur de nouveaux emplois, de nouveaux marchés : un projet de prospérité pour tous, même avec une croissance faible.

- La protection de la planète

L'Europe est aussi plus consciente des **enjeux climatiques et des limites des ressources de la planète**. Cependant, ses efforts seront vains, si elle demeure seule en pointe dans ces combats ; pire, elle en ferait les frais, affaiblie au point de vue compétitivité, sans pour autant arriver à infléchir les tendances climatiques (sauf à modifier certains principes à la base de la collaboration économique mondiale qui, à l'heure actuelle, ont pour effet de déterminer les flux des échanges en fonction de la seule compétitivité mesurée en termes de prix)³⁸. Nous devons donc nous faire entendre, renforcer notre projet européen et le clamer à la face du monde.

³⁶ *Chinese economic performance in the long run*. Angus Maddison, OECD. et <http://www.indexmundi.com/map/?v=65&l=fr>.

³⁷ « Puissance douce » : Voir Zaki Laïd, *La norme sans la force - L'énigme de la puissance européenne* (Sces Po, Paris, 2005), citant page 26 la distinction de Joseph Nye, *Soft Power, the Means to Success in World Politics*, NY, 2004.

³⁸ A noter en outre que certains scientifiques mettent en doute l'impact de l'homme sur le climat ! Cf. Claude Allègre, *Ma vérité sur la planète*, Plon-Fayard, 2007 : 240 pages et Courtillot V, *Conférences et débats sur la Toile*. Le débat fait rage et des erreurs sont soulignées de part et d'autre.



8. Quelles politiques nouvelles en matière de solidarité et de relance ?

L'UE a déjà développé nombre de politiques favorables au bien-être : un rapprochement des législations dans le domaine social, des programmes européens de recherche, un espace de sécurité, des contacts entre citoyens (Erasmus). Elle a aussi promu des services par voie de directives, par exemple : la gestion de l'eau, la protection des ressources halieutiques, ...³⁹.

L'UE qui a désormais la personnalité juridique doit *adhérer à la Convention européenne des droits de l'Homme*. Elle reconnaît les droits, les libertés et les principes énoncés dans la *Charte des droits fondamentaux*, à laquelle le FORUM a contribué. Le débat sur les migrations, à l'intérieur de l'UE et depuis l'extérieur de l'UE et la menace d'une procédure auprès de la Cour Européenne de Justice montrent l'importance de cette Charte. L'impact de la question des Roms sur le débat européen a récemment mis en lumière les acquis de la citoyenneté européenne, renforcés par la Charte des Droits Fondamentaux et les nouveaux droits inscrits dans les Traités. Cette actualité « a encore une fois démontré combien il importe de penser en termes de solidarité européenne. (...) ». Mais l'Europe solidaire ne relève pas de la seule responsabilité de l'UE ni des Etats. Elle se construit tous les jours : les acteurs de la solidarité travaillant dans le domaine de l'inclusion sociale, de la responsabilité sociétale des entreprises, de l'économie sociale ou encore de la citoyenneté active œuvrent quotidiennement, sur le terrain, à construire cette Europe sociale et solidaire »⁴⁰.

Mais tout cela ne suffit pas encore à rendre les citoyens également dignes dans leurs potentialités et dans la reconnaissance de leur personne. Le monde nous envierait encore plus si nous étions capables de défendre jusqu'au bout la dignité et le bien-être de chacun.

De nombreuses autres politiques sont donc encore à concevoir ou à promouvoir dans l'UE. Ainsi, la « Spring Alliance » par exemple, a développé un manifeste sur six thèmes (déclinés en 17 propositions d'action)⁴¹.

Nombre de ces propositions sont reprises ci-dessous, parmi d'autres qui doivent être mises à l'agenda. Nous développons dans la présente section des politiques de solidarité⁴², des politiques de relance, des politiques démographiques et des politiques de voisinage. La section 9 sera

³⁹ Le Forum en a répertorié certaines dans sa note : Biens et droits collectifs, Note du Forum permanent de la Société civile européenne, 13 mai 2010, <http://forum-civil-society.org/spip.php?article442>

⁴⁰ Stokkink D, Pour la Solidarité, Think tank européen, Septembre 2010.

⁴¹

- A. Instaurer une stratégie économique et de bonne gouvernance qui soit au service des personnes et de la planète
- B. Préserver et restaurer les écosystèmes
- C. Bâtir des sociétés équitables
- D. Promouvoir des emplois verts et de qualité
- E. Assumer la responsabilité de l'UE dans le monde
- F. Renforcer la démocratie - http://www.springalliance.eu/images/sa_manfr.pdf.

⁴²

- Dans le domaine de la politique sociale, l'Union soutient et complète l'action des États membres par la procédure législative ordinaire. Toutefois : l'unanimité est requise pour la sécurité sociale, la protection des travailleurs en cas de résiliation du contrat de travail, la représentation et la défense collective des travailleurs et des employeurs, y compris la gestion, ainsi que les conditions d'emploi des ressortissants des pays tiers ; sont exclus les rémunérations, le droit d'association, le droit de grève et le lock-out.

- En matière d'emploi, le Conseil adopte des lignes directrices, et des actions d'encouragement aux États membres sont arrêtées par procédure législative ordinaire.

- Pour l'éducation, la formation professionnelle, la jeunesse, les sports et la culture, l'Union, par la procédure législative ordinaire, adopte des actions d'encouragement, à l'exclusion de toute harmonisation des législations.

- Quant à la Santé publique, l'Union, par la procédure législative ordinaire, peut adopter diverses mesures d'encouragement, dans le respect des responsabilités des États membres.



consacrée aux moyens à mettre en œuvre. Nous évoquerons en annexe les politiques relatives à la gouvernance économique, aux ressources nécessaires et à certains aspects techniques du fonctionnement de l'UE. Vu le foisonnement des politiques possibles, la société civile devra choisir ses priorités si elle veut se faire mieux entendre.

En outre, l'annexe 4 précise les instruments qui paraissent adéquats pour réaliser les diverses politiques proposées : droit primaire (avec modification des traités), ou droit dérivé à traités constants (directives, règlements, recommandations dans le cadre de la méthode ouverte de coordination), ou mesures budgétaires, ou coopérations renforcées ou structurées. Ces revendications doivent aussi tenir compte de ce qui existe déjà ou de ce qui est déjà envisagé par la Commission. Enfin, la société civile devra entreprendre certaines actions : initiatives citoyennes, pétitions, agora citoyenne,

8.1. Promouvoir des politiques de solidarité

Les interdépendances doivent être mises à profit pour promouvoir la solidarité en vue d'assurer le bien-être de tous, notamment en développant les biens communs et les biens publics. Voici quelques pistes de réflexion, certaines étant déjà bien amorcées.

- Renforcer les politiques de *convergence des économies*, entre EM et entre régions des EM ; cet objectif traditionnel doit être réaffirmé en vue de contrecarrer les tendances centrifuges d'un certain nombre de régions riches.
- Dans l'élaboration de règles et de politiques, *distinguer le marché intra-communautaire des marchés à l'exportation*, sur lesquels notre compétitivité doit être défendue. Négocier si nécessaire des accords bilatéraux ou multilatéraux²⁷.
- Rendre effective la *clause sociale horizontale* qui impose une dimension sociale pour chaque politique mise en œuvre au niveau européen⁴³.
- Favoriser les *échanges de bonne pratique*⁴³ et leur transmission vers les groupes concernés, ce qui suppose la constitution d'une banque de données ad hoc.
- *Reconnaître formellement certains droits sociaux* (droit au logement, à l'assurance soins de santé, ...). *Les rendre effectifs*, par exemple en imposant des logements accessibles aux plus faibles lors de l'attribution de certains fonds européens.
- *Promouvoir des droits sociaux encore peu reconnus*, tels le droit à la pension personnalisée, tenant compte des services bénévoles fournis aux enfants et aux parents et de l'activité des conjoints aidants.
- *Définir un cadre juridique pour les services d'intérêt général* ; notamment : reconnaître formellement les services sociaux d'intérêt général, par exemple en s'inspirant des «compacts»⁴⁴ et remettre à l'honneur leur financement public.
- Rapprocher progressivement *les systèmes de protection sociale*, sans réduire ceux des EM les plus avancés (chômage, retraite, aide sociale, ...). Mettre en place des objectifs communs, via des grandes orientations de politique sociale²⁷.
- *Améliorer l'égalité hommes-femmes*⁴⁵ : diminuer l'écart salarial, protéger les femmes immigrées contre le patriarcat subi, lutter contre les violences et la traite d'êtres humains,

⁴³ Rapport de la réunion informelle du Conseil EPSCO du 9 juillet 2010, <http://www.socialsecurity.fgov.be/eu/fr/news/120710b.htm>

⁴⁴ Accords cadres signés entre certaines autorités des Etats membres et des sociétés civiles, constituant un engagement réciproque de toutes les parties, partenariat qui engage les responsabilités de tous. Cf. Burloux J, Un accord européen avec la société civile, pour une Europe moins distante, European Citizen Action Service, 2009, 27.



- généraliser la récupération des créances alimentaires par un organe centralisé, imposer le « *gendermainstreaming*⁴⁶ » lors de l'élaboration de politiques, vu que la majorité des pauvres sont des femmes, ...⁴⁷.
- Lancer des actions spécifiques destinées à *diminuer les poches de pauvreté* ; définir des seuils minima pour les revenus⁴⁸ et pour des biens essentiels⁴⁹ ; organiser la participation des plus démunis, écouter leurs besoins et les intégrer dans les processus d'évaluation ; soutenir leurs associations. Encourager des projets d'économie sociale.
 - Favoriser le *microcrédit*, non seulement pour créer une entreprise, mais aussi pour obtenir les moyens d'accepter un emploi.
 - Promouvoir l'instauration d'un *revenu de base (l'allocation universelle pour tous)*⁵⁰.
 - *Réduire l'écart entre les hauts et les bas revenus. Accroître fortement l'imposition des très hauts revenus*²⁷.
 - Favoriser les *systèmes fiscaux redistributifs*, les modalités pouvant être multiples, notamment en supprimant des niches, en créant de nouvelles tranches²⁷ et en repensant la manière dont se distribuent les revenus entre un capital à haut rendement et un travail faiblement rémunéré⁵¹.
 - *Empêcher le dumping fiscal*.
 - *Revoir le droit de propriété* en précisant ses limites, à tous les niveaux. Le propriétaire d'une usine doit tenir compte du fait que sa production doit servir d'une façon ou d'une autre la communauté et respecter l'environnement. Le propriétaire terrien doit veiller à la bonne utilisation de ses terres ; le propriétaire d'une maison n'a pas le droit de la laisser tomber en ruines, alors que tant de sans abris cherchent un toit ; à Washington DC, capitale d'un pays considéré comme ultra libéral, le propriétaire qui n'entretient pas le jardinet devant sa maison est passible d'une amende pour avoir déparé la rue, espace public commun.
 - *Modifier les rapports de forces dans l'entreprise* entre la direction et les travailleurs, et par là entre capital et travail. Des expériences sont en cours aux USA et en Italie.
 - Créer un *corps de protection civile* à l'échelon européen, capable d'intervenir immédiatement, efficacement et en ordre concentré en cas de catastrophe.
 - Créer de nouveaux *indicateurs en vue de suivre la mise en œuvre des aspects sociaux* de la Stratégie UE2020 (ligne directrice 10)⁴³.
 - Adopter des *indicateurs de progrès tenant compte du bien-être*, afin de dépasser les limites de l'indicateur traditionnel du PIB⁵².

De telles politiques favoriseraient la cohésion sociale et diminueraient les distorsions de concurrence. L'adhésion des citoyens au projet européen s'en trouverait ainsi renforcée.

⁴⁵ Voir notamment le rapport Tarabella sur l'égalité hommes-femmes, adopté par le Parlement européen le 11 février 2010.

⁴⁶ Processus consistant à évaluer chaque décision politique selon son impact sur la recherche d'une égalité absolue entre les sexes.

⁴⁷ Le Conseil des Femmes Francophones de Belgique (CFFB) a présenté aux partis politiques ses *propositions et requêtes pour la prochaine législature* : <http://smooz.4your.net/cffb/files/Mem010.pdf>.

Le lobby européen des Femmes a aussi pris position sur nombre de politiques :

http://www.womenlobby.org/site/1Template1.asp?DocID=2488&v1ID=&ReviD=&namePage=&pageParent=&DocID_sousmenu=

⁴⁸ En 2010, le seuil de pauvreté a été estimé à 878 € pour la Belgique.

⁴⁹ Par exemple pour l'eau, Riccardo Petrella propose 40 l/jour/habitant.

⁵⁰ <http://www.vivant.org/fr/programma/manifeste.pdf> et Film de 1h.30 : www.revenudebase.org

⁵¹ Jorion P, estime qu'il s'agit d'un changement de civilisation, Le Monde, Suppl. Economie, 6/7/2010.

⁵² Cassiers I et Thiry G, Au-delà du PIB : réconcilier ce qui compte et ce que l'on compte, Regards Economiques, décembre 2009. Cette publication s'inscrit dans le cadre des travaux du collectif français FAIR (For Alternative Indicators of Richness) et fait suite aux travaux de la Commission Stiglitz en France.



8.2. Politiques de relance

« Dans le contexte de crise économique que l'UE traverse actuellement, ... , il faut offrir l'espoir d'une relance de l'économie européenne, au moyen d'actions économiques nouvelles, visibles et concertées de l'UE », dixit Pat Cox, Président du MEI⁵³. Les contraintes de la croissance économique et démographique sur les ressources (énergie, eau, alimentation, matières premières) nous imposeront d'innover sur le plan technologique et sociétal. Il nous faut donner une nouvelle impulsion au progrès.

Pour en favoriser l'éclosion, il y a intérêt à intensifier la diffusion des connaissances et à améliorer l'environnement réglementaire⁵⁴. Il faut aussi entendre le client (l'interactivité sur la Toile le facilite désormais) et veiller davantage à la qualité du service et à la protection des clients lésés⁵⁵. Enfin, des efforts doivent être menés dans une série de domaines ; ils doivent au minimum être concertés ou, mieux, être menés en commun en intégrant de vastes projets et des programmes de R&D.

- **Infrastructures** : politiques de transport (routes, chemins de fer, transports fluviaux, transports aériens), télécommunications, logiciels pour une « société informatisée »⁵⁶.
- **Énergie**, clé de la prospérité : sécurité et diversité des approvisionnements, interconnexion des réseaux, énergies nouvelles, autoproduction, localisation de sources d'approvisionnement à proximité des lieux de consommation, réduction de la consommation (e.a. via la rénovation du parc immobilier)⁵⁷.
- **Environnement** : contrôle des industries à risques (normes et surveillance), biodiversité, matériaux isolants (naturels et recyclables), modes de construction, de production et de consommation à faible teneur en carbone (électricité fournie selon la température programmée, voitures électriques et hybrides, ...) ; subsides accessibles aux moins nantis.
- **Industrie** : grands projets stratégiques, nanotechnologies, biotechnologies, produits interactifs et « intelligents » (domotique, voitures intelligentes, ...).
- **Agriculture** : modes de production diminuant le recours à l'eau, aux engrais et aux pesticides, respect de la vitalité des sols, rotation des cultures, polycultures et mariages de l'élevage et des cultures pour utilisation des fertilisants naturels et directement recyclés et productifs.
- **Habitat** : nouvelles formes, notamment pour les personnes âgées ou handicapées, financement des investissements de rénovation et d'isolation, maisons ou immeubles passifs ou producteurs d'énergie.
- **Infrastructures sociales** : crèches, écoles, habitats groupés, résidences services, maisons de repos, sont nécessaires pour assurer l'éducation des enfants et l'accueil des aînés, tout en garantissant l'égalité hommes-femmes face au choix d'un travail professionnel ou au foyer.
- **Recherche** : incitation (coordination et financement) de toute recherche pouvant alimenter ce qui précède, en particulier la voie biodynamique ; en outre, analyse des risques encore mal connus de produits récents ou de grande consommation (de façon à

⁵³ Mouvement européen international, Assemblée fédérale à Tolède, 11-12/6/2010.

⁵⁴ Accroître son efficacité et la rendre prévisible. Maincent Em, Quelle politique industrielle dans une Europe élargie ?, Commission européenne, DG Entreprises, <http://insee.fr/fr/ppp/sommaire/imet109s.pdf>

⁵⁵ Sortie de crise : vers l'émergence de nouveaux modèles de croissance ?, Rapport sous la présidence de D Cohen, http://www.strategie.gouv.fr/article.php?id_article=1064.

⁵⁶ Pour les réseaux européens, l'Union établit, par la procédure législative ordinaire, un ensemble d'orientations et peut contribuer au financement de projets spécifiques. Mais les orientations et projets qui concernent un Etat membre requièrent son approbation.

⁵⁷ Procédure législative ordinaire. Les Etats membres déterminent toutefois les conditions d'exploitation de leurs ressources énergétiques, le choix entre les différentes sources d'énergie et la structure générale de leur approvisionnement énergétique.



diminuer les frais liés à un « principe de précaution » exagérément coûteux) : GSM, micro-ondes, OGM, pesticides. Diminution et stockage des déchets nucléaires⁵⁸.

Pour les activités prioritaires, il y aurait avantage à développer une politique publique de crédits publics (taux préférentiels), afin de réduire la dépendance des entreprises vis-à-vis des marchés financiers²⁷.

8.3. Politiques démographiques et d'immigration.

Par ailleurs, une réflexion importante devra être menée à propos des **politiques démographiques et d'immigration**. Il s'agit de politiques transversales, qui touchent à toute une série d'aspects de notre vie personnelle et collective : démographie, migrations, vieillissement, ouverture culturelle et intégration, égalité hommes/femmes, finances, planète durable et, plus particulièrement :

- la sexualité et ce que cela suppose de tabous ;
- les choix du couple, ou en définitive de la femme, quant au nombre d'enfants ;
- certains prescrits religieux ;
- les valeurs de modernité en Europe, face à des systèmes de règles plus totalisants ;
- les questions liées à l'immigration et à l'intégration ;
- l'empreinte écologique de chaque individu supplémentaire : carbone, épuisement des ressources naturelles et fossiles, ... ;
- l'environnement, notamment la gestion des déchets ;
- l'économie, notamment l'emploi des migrants dans les postes peu appréciés dans l'UE ;
- les relations intergénérationnelles ;
- les systèmes de sécurité sociale (retraites et allocations familiales) ;
- la solidarité avec les pays en développement ;
- les équilibres mondiaux et, notamment, la place de l'Europe dans le monde.

Ensemble, ces questions liées constituent un des sujets les plus brûlants et les plus difficiles, compte tenu des enjeux multiples, politiques, économiques, culturels, diplomatiques. Pour le FORUM, ce sujet doit faire l'objet d'une réflexion approfondie avec les ONG actives dans ces domaines. Le présent document se contente de mettre quelques pièces du débat sur la table, charge à des rencontres 2011 à l'engager. Divers arguments peuvent d'ailleurs militer en faveur de positions diamétralement opposées :

- D'une part, **promouvoir la natalité**, vu le faible taux de fécondité, entraînant le déclin des populations en Europe (hors migrations).
- D'autre part, **promouvoir des incitants limitant les naissances**⁵⁹,
 - o vu les limites des ressources de la planète, notamment en énergie fossile et
 - o vu l'impact probable de l'homme sur l'environnement (particulièrement élevé en Occident) et
 - o compte tenu du fait que l'impact sur la planète d'un homme supplémentaire dépasse ce qu'il peut économiser par des restrictions volontaires et s'étend au-delà de sa propre vie, par le biais de ses descendants potentiels⁶⁰.

⁵⁸ Procédure législative ordinaire pour l'adoption d'un programme cadre pluriannuel, de programmes spécifiques et de programmes complémentaires. Ces derniers requièrent l'accord des Etats membres concernés.

⁵⁹ Promotion et gratuité de divers moyens contraceptifs, systèmes d'allocations familiales et de pension, et, -surtout dans les pays en développement,- éducation des femmes et soins de santé, ...

⁶⁰ Murtaugh Paul A, Michael G. Schlax, Reproduction and the carbon legacies of individuals, Global Environmental Change 19 (2009) 14-20.



La première option, favoriser la natalité, constitue une position traditionnelle parmi les démographes, qui mettent en avant les bienfaits d'une population jeune et la nécessité d'assurer des actifs pour payer les retraites. Ces bienfaits sont avérés. Une politique nataliste suffit-elle à les assurer ? Ou le recours à l'immigration est-il néanmoins nécessaire ? Large question à débattre, qui en suscite d'autres : avantages et inconvénients de l'immigration, accueil et intégration, égalité hommes/femmes, ressorts de la xénophobie, effets d'une politique nataliste (selon l'origine) ?

La seconde position, inciter à limiter volontairement les naissances, est plus hétérodoxe. Elle se présente comme une solution complémentaire à celles habituellement prônées par les tenants du très politiquement correct « sauvons la planète ». Elle a d'illustres défenseurs, notamment un prix Nobel⁶¹ et présente des arguments sérieux⁶². Selon le Fonds des Nations Unies pour la Population, « l'effort à long terme nécessaire pour maintenir un bien-être collectif qui soit en équilibre avec l'atmosphère et le climat exigera en fin de compte des modes viables de consommation et de production, qui ne peuvent être atteints et maintenus que si la population mondiale ne dépasse pas un chiffre écologiquement viable »⁶³.

Cette problématique concerne-t-elle uniquement le tiers monde ? Suffit-il d'attendre une amélioration de l'éducation (notamment des femmes) et de la situation économique pour que la « transition démographique » s'opère partout en douceur ? Dans quel délai ? A quel prix pour la planète ?

Si l'Occident suggère d'accélérer le processus, il se fait facilement accuser d'ingérence et de néocolonialisme. Convierait-il dès lors de prôner aussi des incitants à une faible natalité en Europe ? Une telle politique nous rendrait plus crédible à la face du monde et prend sens quand on se souvient que l'empreinte écologique d'un individu est nettement supérieure en Occident. Une telle politique devrait évidemment être modulée selon les pays, selon leurs situations particulières. Imposerait-elle d'accepter davantage d'immigrants ? Ceci serait sans doute souhaitable d'un point de vue solidarité globale, mais pourrait poser davantage de problèmes en termes d'acceptation populaire, d'accueil, d'accommodements raisonnables, d'intégration, Toutes questions qui se posaient aussi pour les politiques natalistes.

Certains prônent une troisième voie, celle de la « sobriété heureuse » qui accueillerait les migrants et les enfants de souche. Selon eux, il y aurait assez de place sur la Terre pour répondre aux besoins de neuf milliards d'humains si nous étions ouverts à une sobriété heureuse, mais pas assez pour répondre à la cupidité et à l'avidité ni même aux conditions de vie actuelles de l'Occident. Nous y reviendrons à la section 9.3.2.

8.4. Politique de voisinage

L'Union Européenne a connu des élargissements successifs et spectaculaires. Ceux-ci ont été justifiés par une série d'arguments :

- L'élargissement comme 'réunification de l'Europe'
- L'élargissement comme vecteur d'extension du marché unique, elle-même vue comme vecteur de croissance dans l'Union
- L'élargissement comme renforçant la paix (les Balkans)

⁶¹ de Duve Ch, *Génétiqne du péché originel*, Odile Jacob, 2009 : 237.

⁶² - Ehrlich Paul R. and Ehrlich Anne H., *The Population Bomb Revisited*, Electronic Journal of Sustainable Development, 2009, 13 : 63-71.
<http://www.demographie-responsible.org/> et <http://www.optimumpopulation.org/>

⁶³ Rapport 2009 du Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA)



- L'élargissement comme renforçant le rôle géo-politique de l'UE (la Turquie).

Pour beaucoup, les élargissements depuis 2004 ont été prématurés, car ils ont augmenté le nombre de membres avant une adaptation des Traités qui aurait permis d'améliorer le fonctionnement institutionnel. Les nouveaux élargissements envisagés de l'UE vers les Balkans, la Turquie, l'Ukraine et la Moldavie doivent être analysés compte tenu de cette difficulté, mais aussi du point de vue de la paix. La question de l'élargissement de l'UE doit aussi être revisitée à la lumière des nouveaux impératifs qu'engendrera notre plus grande dépendance énergétique tant à l'égard de la Russie que du Maghreb. Un traité pour la constitution d'une Communauté de l'Énergie pour un marché unique de l'énergie limitée aux 27 a été proposé par Notre Europe. L'UE pourrait promouvoir en outre une stratégie des cercles olympiques où l'UE s'allie avec un ensemble de pays bordant les Mers Méditerranéenne, Noire et Caspienne. L'objectif serait d'étendre au voisinage, par une initiative conjointe et par un système de cercles olympiques, les outils de la paix dans l'UE, que sont notamment l'élimination de la violence d'Etat (la gouvernance), l'élimination de la violence de classe (la solidarité sociale) et englober les pays clefs de la politique énergétique européenne du XXIème siècle⁶⁴.

Pour certains, qui ne croient plus à l'avènement d'un Etat Palestinien vu la situation de facto créée par les colonisations israéliennes, l'UE devrait même se déclarer favorable à une Confédération Israël-Palestine où les populations n'auraient pas à être déplacées.

Pour d'autres, les frontières de l'Union doivent être considérées dans une perspective d'avenir, compte tenu du blocage institutionnel déjà constaté à 27 Etats. Au sein du *Mouvement européen France*, la question des frontières a été posée, mais « personne ne songe à une Union qui s'étendrait à l'Est au-delà de la Turquie, l'Ukraine, la Moldavie, la Biélorussie ou au Sud au-delà de la Méditerranée ».

9. Les moyens doivent être à la hauteur des objectifs

L'Europe doit disposer de ressources suffisantes pour mener à bien ces politiques ; l'annexe 2 aborde cette question. Il faut aussi améliorer le fonctionnement de l'UE, notamment dans ses mécanismes de délégation de tâches et de pouvoirs (cf. annexe 3).

Mais le Pacte sociétal ne deviendra réalité que s'il est porté par les citoyens. Il faut donc renforcer la citoyenneté et la démocratie participative et ouvrir dès maintenant la perspective d'une nouvelle Convention. Pour que la solidarité prévale, nous devons aussi nous impliquer chacun dans un engagement individuel.

9.1. Améliorer le processus électoral et renforcer la démocratie participative.

La citoyenneté sera un important facteur de cohésion. Encore en 2010, le contenu même de la citoyenneté européenne est restrictif, car il est défini à partir d'une citoyenneté nationale et non à partir d'un contenu propre et original. Le mode de scrutin, d'Etat à Etat et de manière non uniforme, empêche l'émergence d'une véritable conscience européenne des citoyens :

- les listes proposées aux électeurs ne sont pas transnationales,

64 Arnould J et Blamont J, "Lève-toi et marche", Propositions pour un futur de l'humanité, Ed. Odile Jacob, Septembre 2009. 336.



- aucun programme précis ne leur est présenté,
- la démocratie a besoin de débats, de conflits, de pouvoir montrer les contradictions dans les politiques menées,
- la démocratie a besoin d'engagements médiatiques et médiatisés des acteurs qui entendent représenter les citoyens et influencer les décisions politiques.

La citoyenneté européenne ne deviendra une réalité que lorsque ceux qui la détiennent en seront fiers, y trouveront les raisons de se battre pour leurs valeurs culturelles, sociales et économiques communes. Quand ils se sentiront solidaires entre eux et porteurs d'un projet d'avenir (thèmes récurrents d'Obama), alors les citoyens européens seront conscients d'être liés entre eux par un Pacte sociétal.

Cette cohésion autour d'un projet d'avenir pourra se conjuguer avec un sentiment d'appartenance fondé sur une histoire commune, des succès communs, des événements célébrés en commun, L'histoire de l'UE est encore très courte. Il faut créer de nouveaux ponts entre les institutions européennes et les citoyens. Il faut des incitants, On peut dès lors regretter que les signes symboliques, drapeau, hymne, devise etc. reconnus comme tels, n'aient pas été inscrits dans les Traités.

Tant que nous n'aurons pas une conscience commune de notre projet, nous n'aurons pas d'identité commune ni de langage partagé. L'élaboration du Pacte sociétal nous permettra de donner du contenu à la citoyenneté européenne et de renforcer la fonction symbolique de celle-ci à travers le monde.

Il faut rendre à la Société civile la fierté du projet européen. Il s'agit de rendre à nouveau visibles les liens très concrets qui rendent nos futurs nationaux totalement interdépendants. Il faut que ces interdépendances débouchent sur des politiques qui favorisent notre avenir, et que celles-ci soient dès lors bâties sur un projet volontariste de solidarité, en vue d'un progrès coordonné.

La citoyenneté européenne doit gagner un contenu clair et fort qui passe sans doute par l'étape constitutionnelle pour un ensemble quasi fédéral où, en particulier, sera levée l'hypothèque de l'unanimité et du veto national. Nous y reviendrons dans l'annexe 3.

Le **droit d'initiative citoyenne** (DIC ou ECI) reconnu par le Traité de Lisbonne est un pas dans la bonne direction, moyennant mises au point pour le rendre applicable (nombre d'EM, nombre de signatures par EM, délais, droit reconnu aux citoyens européens quel que soit leur pays de résidence, ...⁶⁵). Restera la question de sa faisabilité, notamment en raison de son coût⁶⁶ ; une réelle volonté de le mettre en œuvre devra se saisir de ce problème.

La **participation de la société civile** est, depuis le Traité de Lisbonne, inscrite dans les traités TUE et TFUE, bien que l'expression « démocratie participative » qui figurait en tête de l'article I-47 du projet de Constitution n'ait pas été reprise⁶⁷. L'Europe doit dépasser les discussions d'experts,

⁶⁵ Proposition de règlement : http://www.ec.europa.eu/dgs/secretariat_general/citizens_initiative/docs/com_2010_119_fr.pdf

Pour une analyse, voir Janssens-Casteels MG, Note juridique sur la faisabilité d'une Initiative citoyenne européenne visant à la modification de la Directive-Cadre sur l'Eau, IERPE, 2010 : 9 et État d'avancement de la procédure de règlement de l'Initiative citoyenne européenne (28/4/2010) : 6.

⁶⁶ Dans les pays où un tel droit existe, rarissimes sont les initiatives qui ont finalement abouti.

⁶⁷ TUE article 11 :

« 1. Les institutions donnent, par les voies appropriées, aux citoyens et aux associations représentatives la possibilité de faire connaître et d'échanger publiquement leurs opinions dans tous les domaines d'action de l'Union.

FORUM

Permanent Forum of Civil Society
Forum Permanent de la Société Civile
Ständiges Forum der Zivilgesellschaft



pour entrer dans l'agir communicationnel du débat citoyen. Des réseaux de citoyens se mobilisent pour y contribuer et pour accélérer la transition⁶⁸.

À ce propos, le FORUM avance les propositions suivantes :

a) Les processus de consultation préalables aux décisions devraient être **transparentes** (avec des procédures plus évidentes) et plus démocratiques (plus larges, plus longues, dans les langues des citoyens). La liste des organes consultés à l'occasion de l'élaboration des directives, règlements, livres verts et blancs devrait à chaque fois être publiée.

b) Le processus de consultation de la société civile devrait être **généralisé et obligatoire** lors de l'élaboration de directives, de règlements, d'élargissements, En effet, les Européens ne comprennent pas une Europe à laquelle ils ne sont pas associés, ce qui accentue leur désaffection. **Le FORUM** demande au Comité Économique et Social Européen d'organiser les rencontres de la société civile : initiatives citoyennes, pétitions, agora citoyenne,

c) **Le FORUM** demande au Comité Économique et Social Européen la tenue en 2011 d'une **grande rencontre européenne** des initiatives citoyennes pour la Transition qui fleurissent en Europe dans les villes et les campagnes.

d) Dans le cadre d'une future révision des Traités, le **référendum pan-européen**, sur une même question dans tous les pays, le même jour devra être mis en place. Les modifications importantes des traités devraient être par la suite soumises à un tel référendum.

e) **Un large débat est à organiser autour des politiques démographiques et de migrations** et des questions y liées : systèmes de sécurité sociale, ouverture culturelle et intégration, égalité hommes/femmes, finances, planète durable. Une organisation conjointe sera proposée avec l'Université européenne de Florence et le Bureau des Conseillers de Politique Européenne (BEPA).

f) Il est proposé de favoriser la rencontre de la société civile sur le Web, via une « **Blogosphère** » : travailler à la mise en œuvre des éléments du nouveau Pacte Sociétal (principes, acteurs, responsabilités spécifiques, outils) en vue d'un "Contrat de Progrès" via des **réseaux sociaux**. Il s'agirait de mettre en place, d'ici à 2012⁶⁹, un contrat qui serait la contribution "*bottom up*" des acteurs exerçant leurs responsabilités au sein de l'État, du Marché et de la Société civile. Le FORUM propose au Mouvement Européen la tenue d'un atelier sur la mise en place d'un Portail Internet : 'Europe Bottom Up - Super-Life'. Les organisateurs pourraient créer une alchimie entre réseaux sociaux et campagne d'action, inspirée de l'expérience Obama :

- CRÉATION D'UN PORTAIL LIANT TOUS LES RÉSEAUX,

2. Les institutions entretiennent un dialogue ouvert, transparent et régulier avec les associations représentatives et la société civile.

3. En vue d'assurer la cohérence et la transparence des actions de l'Union, la Commission européenne procède à de larges consultations des parties concernées. »

Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (TFUE), article 15, 1 « Afin de promouvoir une bonne gouvernance, et d'assurer la participation de la société civile, les institutions, organes et organismes de l'Union œuvrent dans le plus grand respect possible du principe d'ouverture. »

Versions consolidées du TUE et du TFUE (JO de l'UE, 9/5/2008).

⁶⁸ *The Great Transition*. New Economics Foundation.

⁶⁹ Moment marquant le vingtième anniversaire de la Conférence de 1992 à Rio sur "Environnement-Développement" et le quarantième anniversaire de la Conférence de 1972 à Stockholm sur "Environnement Humain".



- NOMBREUX OUTILS DE COLLECTE DE FONDS ET POSSIBILITÉ DE FAIRE DES DONNS MODESTES MAIS RÉPÉTÉS, AVEC FORMULE D'ABONNEMENT,
- CRÉER UN OUTIL DE SUIVI POUR MESURER LES RÉSULTATS DES COLLECTES DE FONDS,
- ENVOI DE COURRIELS À TOUS LES INSCRITS SUR LE SITE,
- PROFILS SUR LINKEDIN, FACEBOOK ET MYYAHOO,
- FORUM D'ÉCHANGES,
- GROUPES D'AFFINITÉS TELS QUE LES ACTEURS ÉCONOMIQUES,
- VIDÉOCONFÉRENCE.

g) La transition vers une nouvelle économie, comme les profonds bouleversements qu'entraîneront au XXIème siècle la « transition » vers une économie à faible carbone et efficace sur le plan de la gestion des ressources naturelles, demandent que de nouveaux mécanismes de participation soient mis en place. La Confédération européenne des syndicats demande de renforcer la traçabilité carbone pour tous produits et sa gestion par une agence européenne⁷⁰. **Une seconde génération de droits à l'information, la participation et l'accès à la justice** en matière d'environnement, dans le cadre de la Convention d'Aarhus, devra être étudiée pour renforcer les moyens d'information des citoyens comme acteurs globaux et locaux (économiques, acheteurs, investisseurs, consommateurs) de la chaîne de valeur.

9.2. Une nouvelle Convention pour un « agenda de transformation » à l'horizon 2050 ?

La voie pour bâtir un nouveau Pacte sociétal, pour le concevoir, le diffuser, puis l'adopter, est encore à façonner. Il faut se saisir des leviers qu'offre l'agenda actuel de l'UE, telle que la mise en œuvre de la Stratégie Europe 2020.

Un autre levier au plan européen, pourrait être l'« agenda de transformation » que le Président de la Commission JM Barroso proposait lorsqu'il s'est présenté au Parlement Européen pour être reconduit dans ses fonctions. Une nouvelle Convention Européenne pour traiter de cet « agenda de transformation de l'Europe » à l'horizon 2050 serait hautement souhaitable.

Mais les défis auxquels l'UE doit faire face et les nouvelles politiques proposées par le FORUM exigent de nouvelles compétences et un système institutionnel modifié. Une révision des traités serait nécessaire en vue de relancer à moyen terme le projet constitutionnel, comme proposé par Joschka Fischer en juin dernier et par le « Groupe Spinelli ». Un tel agenda devrait a fortiori faire l'objet d'une troisième Convention.

La mise sur pied d'une telle Convention, devrait être conçue comme un espace public réunissant les représentants des démocraties nationales et de la démocratie européenne et avec une participation renforcée de la Société civile. Le mouvement européen France suggère qu'une initiative citoyenne soit organisée à ce sujet¹⁴. Cette nouvelle Convention devrait élaborer une Constitution, en tenant compte des initiatives déjà proposées, et aussi de celles qui pourraient l'être dans un cadre plus imaginatif. Une « Déclaration pour une Interdépendance solidaire » pourrait servir d'introduction aux conclusions d'une telle Convention.

Cette approche a déjà donné des résultats, quoique inférieurs aux espoirs initiaux à cause de l'approche minimaliste adoptée ensuite par les gouvernements nationaux. S'il s'avérait prématuré

⁷⁰ Climate change. The new industrial policies and ways out of the crisis. ETUC.



de pouvoir d'ores et déjà convoquer une Convention, la voie pourrait être ouverte par des processus préalables : Forums, Etats-Généraux, consultation des partenaires sociaux, agora citoyennes et, en prélude, la reconnaissance formelle du statut d'association européenne.

Lorsque le nouveau Pacte sociétal sera prêt, il devra être adopté solennellement par les institutions européennes et la Constitution qui l'entérinera devra être ratifiée par les Etats qui y souscriront. Il devra surtout être transposé en mesures politiques, législatives et budgétaires précédées, si nécessaire, par des modifications du Traité. Un tel Pacte pourra être qualifié d'historique, puisqu'il marquera une relance importante de la construction et de l'intégration de l'Europe unie, cette fois sur l'initiative et avec la pleine participation de la Société civile européenne.

9.3. Que pouvons-nous faire au niveau individuel ?

Nous sommes embarqués dans un grand mouvement de remise en question et d'adaptation de nos politiques, de nos infrastructures, de nos comportements. Pour faire évoluer le Pacte sociétal européen, n'attendons pas les initiatives des Institutions européennes. A titre individuel que pouvons-nous faire pour contribuer aux évolutions nécessaires ?

9.3.1. Faire preuve d'esprit citoyen dans le système existant.

Le présent document a déjà évoqué plusieurs pistes pouvant impliquer un engagement individuel : partage, simplicité volontaire, participation à un service civique, action militante en faveur d'une évolution sociétale juste et solidaire. Tout est encore à inventer et chacun pourra se poser 1001 questions, par exemple (pour en mentionner deux peu courantes) :

- Serait-il opportun d'adopter un type d'alimentation favorable à l'environnement, par exemple un *régime végétarien*, ne fut-ce que partiellement ?
- Serait-il opportun ou indécent de choisir son *nombre d'enfants* en prenant en compte les ressources limitées de la planète ?

Par ailleurs, soulignons l'intérêt du « Pacte civique », appel qui a été lancé en vue d'inventer un avenir désirable pour tous : plusieurs mouvements « rassemblés autour des impératifs de sobriété, de justice et de créativité, appellent, face à la crise, à penser, agir et vivre autrement en démocratie. Le Pacte proposera des engagements individuels et collectifs et interpellera les responsables politiques avec des idées pour rénover la démocratie »⁷¹. Ce projet de Pacte dépasse donc les engagements individuels pour en appeler aux engagements collectifs (associatifs, politiques, entrepreneuriaux, ...), ce qui suppose aussi une action militante de chacun au sein de ces collectifs.

9.3.2. Fonder une éthique nouvelle de « sobriété heureuse »

a) Certains estiment que la **croissance** est indispensable au maintien de l'Etat-Providence et au développement de nouvelles politiques de solidarité. Ils évaluent à 1.7% la croissance nécessaire pour maintenir l'emploi (vu l'accroissement de la productivité) et à plus de 2% celle permettant de l'accroître (via de nouveaux produits, de nouveaux marchés, de meilleurs salaires, ...). L'emploi étant, dans le système actuel, la porte vers une dignité dans le regard d'autrui, un passeport pour des relations sociales et le sésame pour un revenu dépassant le minimum, on conçoit l'intérêt de le promouvoir. Toutefois, toute "croissance" n'implique pas une hausse de l'emploi ; ainsi, le

⁷¹ <http://www.democratie-spiritualite.org/-Pacte-civique-.html>. Le FORUM prend cependant ses distances à l'égard d'un mélange des genres démocratie et spiritualité.

FORUM

Permanent Forum of Civil Society
Forum Permanent de la Société Civile
Ständiges Forum der Zivilgesellschaft



maintien de bons salaires pour la masse de la population contribue davantage à la relance économique que le maintien de très hauts revenus pour une petite minorité.

Les tenants de la croissance rappellent aussi les nombreux besoins sociaux encore insatisfaits (crèches, logements pour les sans abris, pauvreté touchant 17% de la population⁷², illettrisme 10 à 20%⁷³, ...). Selon eux, les fonds nécessaires pour y faire face, sont directement liés à l'emploi et aux cotisations sociales y afférentes (quelles que soient les autres sources de financement possibles).

Resterait à **définir de quelle croissance il s'agit** ! Divers travaux ont bien mis en évidence les limites et incongruités de la mesure actuelle (le PIB) : inclusion de travaux consécutifs aux catastrophes (augmentant le PIB !), non prise en compte du travail bénévole, ignorance de l'impact sur le bien-être ressenti par les individus, absence de comptabilisation des coûts indirects, L'indicateur de mesure devrait donc être profondément remodelé⁵². Le réseau FAIR (*For Alternative Indicators of Richness*) s'y attelle.

b) D'autres, davantage préoccupés par les limites des ressources de notre Planète, prônent la **décroissance** et appellent les citoyens européens à une « **sobriété heureuse** », arguant que nous vivons un moment décisif (une « mutation ») pour la planète et pour l'humanité. Ils lancent un vibrant appel une nouvelle éthique mondiale (un monde « métamorphosé »). Ils misent sur quatre grands mots d'ordre d'égale importance :

1. la question du ralentissement, se basant sur les travaux de Paul Virilio qui montrent que toute accélération de la société se fait au détriment des plus faibles ;
2. la relocalisation, ce qui peut poser la question d'une fiscalité adaptée, voire la création de monnaies régionales ;
3. la question de la simplicité volontaire contre le mythe de l'abondance ;
4. la question du partage, c'est-à-dire la question du revenu garanti, pouvant être couplé à un revenu maximal autorisé.

Perspectives

La période actuelle de remise en question devrait devenir une chance pour les Européens face à une situation qui ne se résoudra pas seulement par un saut scientifique ou technologique ou un "Green New Deal" (appelé de ses vœux par le Secrétaire Général de l'ONU). Les Européens et toutes les personnes de bonne volonté pourraient saisir la chance de fonder une nouvelle éthique mondiale, de proposer leur vision de la mondialisation, de la « planétisation de l'Humanité » sur

72 La pauvreté en Europe, Observatoire des inégalités, 2010, <http://www.inegalites.fr/spip.php?article388>

73 Résolution du Parlement européen sur l'illettrisme et l'exclusion sociale (2001/2340(INI)), Journal officiel des Communautés européennes, 21/11/2002



« une Terre qui se resserre », où la pensée humaine s'organiserait pour faire face à ces nouveaux défis. Les efforts de l'humanité entière seraient appelés à converger pour mieux gérer les "biens communs/publics" et apporter à chacun la joie d'une libération des excès d'une culture de consommation. La mission de tous les Européens de bonne volonté est de contribuer à assurer le progrès ordonné et pacifique, une grande transition vers un nouveau stade de l'Humanité. La prochaine décennie sera critique⁷⁴.

Face aux défis, les penseurs sont aujourd'hui appelés à nous fournir les principes et les moyens de gérer ces défis, de rendre le système plus juste (entre pays, entre travail et capital, etc.) et plus résilient face aux catastrophes possibles et de saisir les opportunités qui se présenteront. Nous sommes en train d'assister à un remarquable exercice de recherche collective pour se sortir de l'impasse et rendre notre système mieux à même de faire face aux crises à venir. Des technologies nouvelles continueront à nous fournir des instruments. Mais si une partie de la réponse est scientifique, technologique, de changement de « business model » pour le monde bancaire en particulier et les entreprises en général, tout cela ne suffira pas. Une autre partie de la réponse dépend d'innovations individuelles et sociétales. De multiples initiatives de citoyens, comme le Pacte Civique, ou d'autorités locales, comme le Pacte des Maires s'y attellent. Dans la société civile, de nombreux groupes travaillent à une « Transition » vers une nouvelle économie et une nouvelle société.

La civilisation industrielle née en Europe est devenue le référentiel mondial. Les peuples aspirent à vivre avec les facilités qui sont les nôtres. Mais nous en connaissons la facture écologique. Le modèle n'est pas « accessible » à neuf milliards d'êtres humains à l'horizon 2050. Comme le clame Tim Jackson : « *Nous sommes enfermés dans une cage de fer : encouragés à dépenser de l'argent que nous n'avons pas, pour acheter des choses dont nous n'avons pas besoin, pour créer des impressions qui ne dureront pas, sur des gens qui ne nous importent pas. On a construit le consommateur pour que le système survive, c'est ce qui est pervers. Le plus important est de créer un monde prospère où les gens s'épanouissent* »⁷⁵. Ne pourrait-on assister, dans les décennies à venir à un nouveau saut qualitatif de l'humanité, à une nouvelle « métamorphose ». Comme les précédents, il doit trouver sa cohérence et ouvrir de nouveaux champs d'espérances et de « progrès » (une notion que l'OCDE et le Conseil de l'Europe cherchent à redéfinir).

Les citoyens européens devraient œuvrer sur ces nouveaux champs de progrès, en vue d'une « métamorphose » harmonieuse, au risque sinon de subir de nouvelles guerres effroyables. Les Objectifs du Millénaire sont une tentative planétaire de fixer des objectifs d'ordre matériel, des droits de base d'ordre matériel. Il nous faudrait l'équivalent dans l'ordre de l'éthique. C'est un peu ce que préfigurent les débats européens sur les indicateurs au-delà du P.I.B. (Bien-Etre, Bonheur)⁵².

Les Européens présents dans de multiples segments de la société européenne devraient se sentir en mesure de changer l'Europe. Ils ont les moyens d'accélérer le changement et de mettre leurs actes en conformité avec leur éthique. A cette fin, ils doivent utiliser leurs trois 'bulletins de vote' pour « élire les élus », et pour promouvoir « les achats durables » et les « investissements socialement responsables ». Idéalement, ils devraient aussi modifier leur façon de vivre vers une « sobriété heureuse ».

⁷⁴ Vision 2050, World Business Council for Sustainable Development.

⁷⁵ Jackson T, *Prospérité sans croissance : la transition vers une économie durable*, éditions de Boeck, 2010, <http://www.infosud.org/spip.php?article8968>.

FORUM

Permanent Forum of Civil Society
Forum Permanent de la Société Civile
Ständiges Forum der Zivilgesellschaft



L'UE pourrait ainsi être fidèle à sa vocation, même si elle n'est plus le "centre de gravité du monde"⁷⁶ ; elle restera un acteur prépondérant, si elle contribue par les progrès du fonctionnement de ses institutions, de l'efficacité de son économie sociale de marché, de l'organisation de sa société civile et de ses conceptions éthiques, à concrétiser une autre manière de vivre ensemble. Elle restera fidèle à sa vocation, si elle remet à l'honneur les valeurs de citoyenneté, de solidarité, de justice sociale, si elle contribue à façonner une autre manière de gérer nos biens communs, en bref si elle réussit à enclencher un mouvement vers un progrès qualitatif plutôt que quantitatif de l'humanité. Les Européens ont ainsi l'occasion de contribuer à une « mutation de l'humanité ».

« On ne change jamais les choses en luttant contre la réalité existante. Pour changer quelque chose, on construit un nouveau modèle qui rend caduc le modèle existant » dit-on. Ce qui est particulièrement intéressant dans l'exercice, c'est la convergence dans la mobilisation entre des « structures verticales », telles les Institutions de l'UE, et des « structures horizontales » tels les réseaux, les ONG. Les échanges du haut vers le bas et du bas vers le haut seront peut-être en mesure d'assurer la « mobilisation » des esprits⁶⁴.

⁷⁶ Leysen Th, Président UMICORE, in Le Soir 1-2/8/0



Annexes

Annexe 1. Face à la crise financière : une gouvernance économique

La crise grecque a mis en péril l'Union monétaire, outil essentiel d'intégration au sein de l'Europe. Elle a mis en évidence la principale faiblesse de l'Union: le manque de gouvernance économique européenne. L'euro est une monnaie unique partagée par des EM différemment positionnés en termes de spécialisation internationale, de vulnérabilité financière, ... et de maintien de leur compétitivité, alors que les outils traditionnels d'ajustement (taux d'intérêt, taux de change, ...) ne sont plus de leur ressort⁷⁷. Commence maintenant une période difficile de réajustements. Le plan global de sauvetage n'a pas effacé les dettes. Il permet aux États endettés de corriger leur déficit dans des conditions qui ne les condamnent pas à s'enfoncer davantage dans la ruine. Il faut espérer que les EM ont compris les dangers de politiques nationalistes, particularistes et contradictoires qui ne feraient que prolonger les effets de crises dont tous subissent les effets et qui ne sont pas terminées. Les mesures d'austérité signifient diminution des dépenses et augmentation des recettes de l'État. De telles décisions sont difficiles à prendre et à combiner avec une relance de l'économie et la promotion de l'équité et du progrès social. Elles nécessitent l'accord des citoyens européens qui restent aussi des électeurs nationaux. Les thérapies de choc qui sont proposées peuvent conduire à une déflation menaçant la stabilité politique de certains pays ; l'alternative (sortir de l'euro) aurait un coût catastrophique pour l'ensemble de la zone euro, entre autres pour le système bancaire et donc pour les petits épargnants⁷⁷. Si la sortie de l'euro était admise, on saperait la stabilité de l'ensemble de la zone, son attractivité pour les investisseurs et le bien-être de larges franges de la population.

Le Mouvement Européen International (MEI) a proclamé : « la résolution de la crise est aujourd'hui d'une urgence absolue, il faut une réponse immédiate »⁵³. Le MEI a appelé le Conseil Européen à renforcer de manière radicale tout le pan économique de l'Union Économique et Monétaire. Il soutient notamment une proposition de Pervenche Berès⁷⁸ dans son rapport au Parlement européen : rassembler les rôles de commissaire aux affaires économiques et monétaires, de président du Conseil Ecofin et de l'Eurogroupe pour en faire un vice-président de la Commission⁷⁹. Ce **Haut Représentant pour les Politiques économiques et fiscales**, gèrerait les dossiers financiers à un niveau supranational et représenterait l'UE dans les enceintes internationales en matière économique et monétaire.

P. Berès suggère aussi la création d'un **fonds européen de garantie des dépôts** sur la base d'une contribution des banques liée à leur niveau d'activité. Les délégués au congrès du MEI ont souhaité un véritable fonds monétaire européen commun (sans qu'il soit dispersé entre les 27 EM), afin de contrecarrer les spéculations contre des Etats-membres⁷⁹.

Une **gouvernance économique et financière** est nécessaire de façon urgente pour éviter de nouvelles crises. Un embryon est apparu en mai 2010, en raison de la grave crise qui menaçait

⁷⁷ Defraigne P, - Steering through the Debt Trap and slow growth : the Eurozone in Need of Drastic Reform, Madariaga College of Europe, Seminar, June 4, 2010, Committee of the Regions et - L'Europe dans l'état de la crise, Madariaga Paper, Vol. 3, No. 4, juillet 2010.

⁷⁸ Parlementaire socialiste, Présidente de la Commission de l'Emploi au Parlement européen.

⁷⁹ Berès P, Rapport au Parlement européen sur la crise financière, économique et sociale : recommandations concernant les mesures à prendre (rapport à mi-parcours) 2009/2182, mai 2010. <http://www.lagaucheeuropeenne.org/wp-content/uploads/2010/06/Rapport-Beres.pdf>.



l'euro et les acquis de l'UE, et faisait craindre une nouvelle crise systémique. Elle s'est forgée dans l'urgence en balayant certains tabous antérieurs⁸⁰. A terme, elle doit permettre de répondre aux défis de la mondialisation et des marchés financiers. La prééminence du politique face à la puissance des lobbies doit être restaurée. Une telle gouvernance devrait comporter plusieurs volets.

a) Les dépenses publiques

Les écarts de dépenses publiques entre États-membres doivent diminuer. Les budgets devraient donc être soumis à un contrôle ex-ante par des experts, ce qui implique, la transparence des comptes nationaux. Le MEI suggère que les manquements soient identifiés et blâmés publiquement (« naming and shaming »⁵³). Selon un groupe d'économistes qui se disent « atterrés », les dettes publiques ne résultent pas nécessairement d'un excès des dépenses ; un audit public devrait contribuer à en comprendre l'origine²⁷. Ce même groupe conteste que la meilleure façon de réduire la dette publique soit de réduire les dépenses.

b) La régulation des systèmes financiers.

Elle est nécessaire, car l'autorégulation s'est révélée inopérante. Idéalement, une telle régulation devrait prendre place au niveau mondial, mais l'Europe ne devrait pas attendre pour l'instaurer en son sein, afin d'empêcher les spéculations dangereuses. Ceci pourrait inclure :

- ° Faire superviser les marchés financiers par un corps de fonctionnaires européens dûment formés et recrutés à cet effet.
- ° Faire évaluer les risques des produits financiers et leur notation par une agence européenne indépendante. Réglementer l'activité des agences existantes en exigeant que les notes résultent d'un calcul économique transparent²⁷.
- ° Réglementer l'activité des banques, en limitant leurs possibilités d'activités risquées (règle dite « Volcker »⁸¹), en leur interdisant de spéculer pour leur compte propre.
- ° Interdire les produits à effet de levier.
- ° Garantir le rachat de titres publics par la BCE²⁷.
- ° Une structure solide de banques de taille moyenne, éliminant le risque pour les pouvoirs publics de devoir soutenir des banques « too big to fail ».
- ° Taxer les banques, afin de former un fonds destiné à assurer les appels éventuels aux pouvoirs publics (afin de protéger les contribuables) ; même si les banques demandent des assurances de sauvetage en retour, elles auront au moins contribué à alimenter le fonds y destiné.
- ° Réglementer les transactions financières, voire les taxer (éventuellement via une TVA), dont l'assiette serait l'énorme volume des transactions financières sans substrat économique réel (soit la grande majorité d'entre elles⁸²) et qui n'aurait aucune incidence sur les transactions commerciales ; une telle solution permettrait d'éviter de peser sur les

80 Fischer J, The United States of Europe, Lecture to the Heinrich Heine University of Düsseldorf, 1/6/2010.

81 <http://fr.reuters.com/article/frEuroRpt/idFRLDE6260CJ20100307>

82 Pour un dollar circulant dans le monde pour des raisons commerciales, on estime à 120 dollars ceux circulant pour des raisons financières (prêts, remboursements, achats d'actions et spéculation), dixit M Rocard, Le capitalisme est d'une immense efficacité et d'une abominable cruauté, Le Figaro, 12/7/2010.



contribuables et serait d'un haut rendement immédiat, permettant de financer de nouvelles politiques.

° Limiter les transactions financières à celles répondant aux besoins de l'économie réelle²⁷. Réorienter les flux financiers bancaires vers l'économie réelle par un accord cadre de cinq ans entre la Commission, les Banques et la Société Civile représentée par les organisations sur l'investissement socialement responsable

° Réglementer (par exemple via un plafonnement) les bonus des traders, les dissuadant ainsi de prendre des risques inconsidérés.

° Responsabiliser les membres des conseils d'administration des banques et des fonds d'investissement, par exemple via une participation financière à partir de leur fortune personnelle. Interdire les « stock options ». Limiter la tension salariale entre la direction et les bas salaires.

c) La coordination des politiques économiques, budgétaires et fiscales,

voire la formulation de politiques communes, particulièrement au sein de la zone euro.

« De la concurrence au moins-disant, il faut passer à une harmonisation vers le haut ». L'Europe de la solidarité, amorcée en réponse à la crise financière, ne fonctionnera que grâce à de telles coordinations. Celles-ci ne seront possibles que dans un groupe restreint d'EM⁸³, vu l'unanimité requise en ces matières⁸⁴ et le manque de volonté politique. Notons toutefois que la Commission a demandé une fonction de coordination du marché unique⁸⁵.

Un tel projet pourrait inclure par exemple :

° La lutte contre la fraude fiscale et les paradis fiscaux, notamment au sein de l'UE, ce qui améliorerait la justice sociale⁸⁶.

° Une diminution de la concurrence fiscale, par une harmonisation des impôts sur les facteurs mobiles : épargne, profits des sociétés (notamment pour leurs activités transfrontalières)⁸⁷. Une telle coordination s'impose, vu l'aggravation prévisible de la fiscalité en cette période d'austérité et ce malgré la tentation de travailler en ordre dispersé.

° L'égalité devant l'impôt entre épargnants riches et modestes, entre multinationales et PME⁸⁸.

° Des règles tenant compte des cycles⁸⁹ : stimuler l'économie en période de récession et diminuer le montant de la dette en période de croissance.

83 Defraigne P, Au service de l'Union, Ceras, revue Projet, n° 296, 2007, www.ceras-projet.com/index.php?id=567.

84 - Dans le domaine de la politique économique, le Conseil européen adopte une recommandation fixant les grandes orientations des politiques économiques des Etats-membres. Le conseil surveille l'évolution économique dans chaque Etat membre et dans l'Union ainsi que la conformité des politiques économiques avec les grandes orientations.

- Dans le domaine fiscal, le Conseil, statuant à l'unanimité, procède à l'harmonisation des législations relatives aux taxes sur le chiffre d'affaire, aux droits d'accises et autres impôts indirects, lorsqu'elle est nécessaire pour l'établissement et le fonctionnement du marché commun et pour éviter des distorsions de concurrence.

85 <http://europa.eu/rapid/pressReleasesAction.do?reference=IP/09/1051&format=HTML&aged=0&language=FR&guiLanguage=fr>.

Voir aussi le Rapport Monti : Une nouvelle stratégie pour le marché unique, 2010,

http://ec.europa.eu/internal_market/strategy/docs/monti_report_final_10_05_2010_fr.pdf.

86 Selon L Vekemans, de la Confédération internationale des Syndicats, la fraude représente 2 à 2,5% du PIB, au Panel « *Re-gaining Fiscal Sovereignty : which model of Taxation to Restore Sound Public Finances ?* », Madariaga College of Europe, Seminar, June 4, 2010, Committee of the Regions.

87 Aujean M, au même panel, cf. note 86 et CCCTB,

http://ec.europa.eu/taxation_customs/taxation/company_tax/common_tax_base/index_en.htm et

http://ec.europa.eu/taxation_customs/resources/documents/taxation/company_tax/common_tax_base/ccctbwp062_fr.pdf.

88 Defraigne P, L'Europe dans l'état de la crise, Madariaga Paper, vol.3, n°4, juillet 2010 : 22.



- ° L'interdiction pour les sociétés n'ayant pas payé d'impôt de participer aux marchés publics⁸⁶.
- ° L'association des Parlements nationaux à la coordination budgétaire ex-ante⁷⁹.
- ° La détaxation du travail pour stimuler l'initiative et la création d'emplois, compensée par une fiscalité vers les profits des multinationales, les gros patrimoines, la pollution, ...⁸⁸, voire par une taxe sur la consommation, via des mesures qui n'augmentent pas le coût de la vie⁹⁰.

Annexe 2. Des ressources suffisantes

Le cadre budgétaire de l'UE à dix ans⁹¹ ; c'est un levier essentiel au service de ses objectifs. L'Europe doit disposer de ressources suffisantes pour mener à bien ses politiques. Un comité spécial (SURE) a été mis en place au Parlement Européen⁹².

L'UE est aujourd'hui confrontée à un 'trilemme'⁹³ qui est un enjeu capital pour le Pacte sociétal : assainissement budgétaire, investissement dans diverses infrastructures et autres politiques de relance, maintien des services publics et de l'Etat-Providence (compte tenu notamment du vieillissement de la population).

Pour faire face à ce défi, les citoyens doivent réclamer :

- Une concordance des choix budgétaires 2014-2020 et les piliers du contrat sociétal (cf. a. ci-dessous).
- Une création de nouvelles ressources financières au plan européen (cf. b. ci-dessous).
- Une réorientation des flux financiers bancaires vers l'économie réelle (voir annexe 1b) par un accord cadre de cinq ans entre la Commission, les Banques et la Société Civile représentée par les organisations sur l'investissement socialement responsable.

a) Augmenter le budget européen

Le budget européen, limité à 1% du PIB, est insuffisant. Il doit être augmenté pour consolider les acquis, les protéger et les développer et pour relever, par des politiques nouvelles, les défis de notre monde globalisé, interdépendant et caractérisé par l'émergence de nouveaux géants démographiques, économiques et politiques. Il est notamment nécessaire pour la zone Euro, afin de permettre les transferts stabilisateurs automatiques⁸⁹. Il est fondamental pour le financement des Fonds structurels.

Par quelle voie ? Via l'assiette fiscale (la lutte contre la fraude fiscale et sociale) ? Et/ou l'affectation au budget de l'Union d'une part de la TVA plus importante qu'aujourd'hui, impôt déjà harmonisé en Europe, ... ?

89 Pisani-Ferry J, The Euro Area : what went wrong, how to repair ?, Madariaga College of Europe, Seminar, June 4, 2010, Committee of the Regions.

90 http://www.vivanteurope.org/doc/THEME/th4_26_fr.pdf

91 Barroso JM, Etat de l'Union.

92 The Special Committee on the policy challenges and budgetary resources for a sustainable European Union after 2013 (SURE).

93 Pochet Ph, Pourquoi la stratégie UE 2020 n'est-elle pas appropriée ?, Policy Brief n°2/2010 ETUI (European Trade Union Institute).



b) Autoriser des ressources propres et une capacité d'emprunt

L'Europe a besoin de ressources propres, pour devenir forte et éviter les tractations interminables entre EM, plus soucieux d'un « juste retour » que de politiques nouvelles.

Où trouver les ressources nécessaires ? Via une éventuelle taxe internationale sur les marchés des changes, ... ? Via le produit de la vente de droits d'émissions de CO₂ par l'Union et/ou les taxes carbone aux frontières ? Via l'emprunt, ou sous forme d'émissions d'Euro-obligations ?

Selon le Mouvement européen-France « un impôt européen sera à plus long terme nécessaire, compensé par une réduction des fiscalités nationales. Il aura l'avantage de créer un lien essentiel entre chaque citoyen et l'institution. Conjugué aux nouveaux pouvoirs budgétaires du Parlement, il deviendra un enjeu pour les citoyens et amènera ceux-ci à plus d'implication dans la vie politique de l'Union »⁹⁴. Ce mouvement souligne aussi que l'emprunt par l'Union « permettrait de financer de véritables politiques d'investissement communes européennes, dans le domaine des transports, de l'énergie, et des infrastructures de communication, de les financer à moindre coût et de renforcer les solidarités européennes.

Annexe 3. Améliorer le fonctionnement de l'Union

L'Union dans la diversité, ce beau slogan d'inspiration fédérale, doit servir de fil directeur. Les citoyens veulent en même temps, et souvent d'une façon contradictoire, plus d'Europe et la préservation de leur entité nationale. Il faut donc, à la fois fixer des objectifs au Pacte sociétal et déterminer d'une façon suffisamment nette et compréhensible « qui fait quoi » : Union ou/et Etats membres.

L'Europe doit être forte pour pouvoir mener les diverses politiques évoquées plus haut, particulièrement les politiques sociales et de biens communs/publics, seules à même de redynamiser l'adhésion populaire au projet européen.

Le fonctionnement de l'Union doit donc être amélioré, notamment en renforçant l'approche communautaire, en accroissant les coopérations renforcées au sein d'un groupe d'EM volontaires et en renforçant la communication vers les citoyens.

a) Promouvoir l'approche communautaire et les coopérations renforcées

La Commission a perdu en partie son rôle d'aiguillon, et l'approche communautaire cède la place à des processus intergouvernementaux au sein du Conseil européen et des Conseils de Ministres, ce que les leaders du Parlement européen déplorent⁹⁵. Cette évolution renforce les confrontations

94 Mouvement Européen-France, L'Europe que nous voulons, Rapport d'un groupe de travail, version 1, mars 2010 : 35.

95 - Daul J, Président du Groupe PPE, Conférence de presse commune avec les Présidents des Groupes socialiste, Libéral et Verts, 15 juin 2010 et Communiqué de presse « A crise européenne, réponse européenne », 16/06/10.

(http://president.eppgroup.eu/index.php?option=com_content&task=view&id=577&Itemid=27) ;

- Schulz M, chef de groupe de l'Alliance progressiste des socialistes et démocrates au Parlement européen,

http://president.eppgroup.eu/index.php?option=com_content&task=view&id=577&Itemid=27

(<http://www.socialistgroup.eu/gpes/public/detail.htm;jsessionid=28ABC2FF68AABC934F6AFA321D4402A?id=134309§ion=NER&category=NEWS>).

- Verhofstadt G, chef de groupe libéral au Parlement européen, « On garde ce qui n'a pas marché », Le Soir, 30 juin 2010 : 9.

FORUM

Permanent Forum of Civil Society
Forum Permanent de la Société Civile
Ständiges Forum der Zivilgesellschaft



d'intérêts nationaux et empêche l'émergence d'initiatives d'intérêt commun. Le projet européen s'estompe au profit d'une coexistence de visions nationales, voire nationalistes.

Il importe donc de retrouver un mode de coopération facilitant le dynamisme européen et la création de projets communs. Le Parlement européen y pousse. La Commission doit recouvrer un rôle d'initiative accru.

La "gouvernance européenne" institue un système d'imbrication des pouvoirs, créant une confusion entre ceux des Etats membres (Conseil européen, avec un président désigné, et Conseils des ministres), ceux de la Commission (composée de 27 commissaires) et ceux du Parlement (avec des représentants mal élus pour les raisons exposées à la section 9.1).

Le TUE a amélioré la situation. Le Président du Conseil européen est désormais officiellement la voix de l'UE vers l'extérieur. Toutefois, ses pouvoirs ne sont aucunement précisés par le Traité. Il ne dispose que de son pouvoir de conciliateur au sein du Conseil pour aboutir à une position consensuelle. Il a déjà utilisé son droit de définir l'agenda et de présider la réunion pour organiser un Conseil très informel entre les seuls chefs d'Etats et de gouvernements (sans leurs conseillers ni leurs traducteurs), de façon à établir un dialogue plus libre et aboutir à des résolutions.

Simultanément, la création d'un service diplomatique européen, sous la houlette d'une Haute Représentante qui est membre aussi de la Commission, produira à la longue une meilleure unité de pensée européenne dans les relations extérieures, à condition que la prise de position soit finalement votée à la majorité et non plus à l'unanimité des EM. Il faut encore regretter que l'UE ne soit pas encore reconnue au sein des Nations Unies comme une participante de plein droit.

L'application pratique de ces dispositions n'est pas facile, car ni le Président du Conseil ni la Haute Représentante du service diplomatique n'ont le don d'ubiquité. La présidence belge a mis à son agenda non seulement la répartition des compétences entre le Président du Conseil et la Haute Représentante, mais aussi l'organisation du service diplomatique, afin que l'UE ne parle que d'une seule « bouche » dans les différentes instances où elle est appelée à s'exprimer.

Comme il sera difficile d'élaborer de nouvelles politiques au sein des 27 EM, vu l'unanimité requise, il faut autoriser / faciliter leur adoption par un groupe restreint d'EM intéressés et prêts à avancer dans la construction européenne. Les **coopérations renforcées** constituent donc le vecteur de réformes susceptibles de réactiver le projet « Europe » et l'adhésion populaire à son propos.

Enfin, la paix civile intérieure est à renforcer. Les menaces que font peser des mouvements nationalistes et populistes sur la cohésion européenne, le droit à la libre circulation, la démocratie sont porteuses de risques de violence. L'UE ne peut rester sans réponse lorsqu'est menacée la cohésion économique, sociale et territoriale, la paix intérieure. Le Parlement Européen doit disposer d'une Commission spéciale avec des pouvoirs d'enquête et de mise en garde et avec le droit de proposer des sanctions.

b) Renforcer la communication vers les citoyens

Un service de communication doit être autorisé à s'adresser directement aux citoyens européens.

FORUM

Permanent Forum of Civil Society
Forum Permanent de la Société Civile
Ständiges Forum der Zivilgesellschaft



Les chefs d'État et de Gouvernement disposent, sur leur réseau national, d'un droit d'antenne limité et dûment codifié. L'UE devrait aussi disposer d'un tel droit et d'un budget spécifique pour communiquer, de manière lisible et agréable pour le citoyen, son rôle propre, ainsi que la responsabilité respective de l'Union et des États membres ; il pourrait être attribué à l'équipe « Écrits & discours » (« Speechwriting sector ») du service « Outreach » du BEPA, de façon à ne pas créer de structure nouvelle. Il faut que les acquis objectifs s'incrustent mieux dans les esprits et se traduisent par une conscience de leur importance et de leur valeur.

Le service de communication de l'UE, qui établit déjà des documents de qualité, doit disposer de courroies de transmission plus directes vers le citoyen sans devoir passer par les EM. L'Europe doit pouvoir montrer ses atouts et contrecarrer ainsi le rôle de bouc émissaire qui lui est trop souvent imputé. A noter que la Commissaire V. Reding prépare pour la Commission un nouveau système de communication. En gros : chaque Commissaire resterait libre de parler et d'expliquer son programme spécifique, mais seul le Président aurait le droit de parler au nom de la Commission et de l'engager. Ceci concerne surtout les plans d'avenir et ne devrait pas empêcher le service de communication d'exposer les réalisations déjà engrangées.



Annexe 4 : Instruments pour réaliser diverses politiques proposées

Politiques à traité constant (le cas échéant via des initiatives citoyennes)	Moyens budgétaires (Ressources propres et Union bonds)	Coopérations renforcées structurées ou	Au-delà du Traité de Lisbonne et à moyen terme : Constitution
<p>Paix :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accords bilatéraux et multilatéraux avec les pays voisins - Alliance des trois mers - Définition des frontières de l'UE 	<p>Paix :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lutte contre la pauvreté dans le monde - Financement de l'Union pour la Méditerranée - « Peace building et peace keeping » 	<p>Paix :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Corps de protection civile - Vote à la majorité dans la PESC/PESD - Voix unique au Conseil de sécurité ONU 	<p>Paix :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Vote à la majorité dans la PESC/PESD - Sièges uniques aux Nations-Unies
<p>Relance :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Diffusion de la connaissance - Environnement réglementaire - Régulation des systèmes financiers - Taxes sur les transactions financières - Agence européenne - Fonds européen de garantie des dépôts - Commission d'enquête du PE 	<p>Relance :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Infrastructures - Énergie - Environnement - Industrie - Agriculture - Habitat - Recherche - Stabilisation 	<p>Relance :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Coordination des politiques économiques - Politique fiscale - Fonds monétaire européen 	<p>Relance :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Haut Rep: pour la politique économique/fiscale - Modification de l'article 5 TFUE - Vote à la majorité pour la politique macro-économique
<p>Solidarité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Adhésion à la CEDU - Clause sociale horizontale - Directive-cadre sur les services d'intérêt général - « Gendermainstreaming » - Indicateurs de progrès - Microcrédit 	<p>Solidarité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Infrastructures sociales - Santé - Éducation - Mobilité (jeunes et chercheurs) - Inclusion - Lutte contre la pauvreté en Europe - Revenu de base ou citoyen 	<p>Solidarité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Coordination des politiques sociales - Harmonisation des systèmes de protection sociale - Politique d'immigration - Pensions personnalisées 	<p>Solidarité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Vote à la majorité pour les politiques sociale, de l'emploi, de l'éducation et de la santé - Révision de la Charte de Nice sur le droit de propriété - Transfert des compétences de soutien aux compétences concurrentes
<p>Citoyenneté :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Convention de Aarhus pour consultation/évaluation généralisée et obligatoire - Droit à l'information et droit à l'expression et à l'échange public des opinions sur les domaines d'action de l'UE 	<p>Citoyenneté :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Budget de communication 	<p>Citoyenneté :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Convention européenne pour un agenda de la transformation 	<p>Citoyenneté :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Renforcement des pouvoirs du PE - Légitimité démocratique de la Commission - Référendum paneuropéen - Listes transnationales au PE



Table des matières

Résumé	2
1. Qu'est ce qu'un pacte sociétal ?.....	9
2. Y a-t- il un Pacte sociétal européen ?	10
3. Un diagnostic sur l'évolution de l'UE.....	11
3.1. Des succès qui restent à préserver et à développer	11
3.2. Des échecs à contrecarrer	12
4. Le contexte a changé. De nouveaux défis sont apparus	15
5. Un nouveau Pacte sociétal proposé sur initiative des citoyens	17
5.1. Nos valeurs communes et nos principes communs.....	18
5.2. Nos exigences politiques	18
6. Promouvoir de nouvelles politiques communes, sur la base de ces exigences éthiques et politiques.....	20
6.1. Des politiques pour la paix.	21
6.2. Des politiques pour la prospérité.....	21
6.3. Des politiques pour la solidarité et la citoyenneté.....	22
7. Pourquoi de nouvelles politiques ?	23
7.1. Pour nous Européens	23
- Notre bien-être.....	23
- Notre place dans le monde.....	24
7.2. Pour la diffusion de nos exigences éthiques	24
- Une société régie par le droit, protégée par les droits humains.....	24
- La protection de la planète.....	24
8. Quelles politiques nouvelles en matière de solidarité et de relance ?	25
8.1. Promouvoir des politiques de solidarité	26
8.2. Politiques de relance.....	28
8.3. Politiques démographiques et d'immigration.	29
8.4. Politique de voisinage	30
9. Les moyens doivent être à la hauteur des objectifs.....	31
9.1. Améliorer le processus électoral et renforcer la démocratie participative	31
9.2. Une nouvelle Convention pour un « agenda de transformation » à l'horizon 2050 ?	34
9.3. Que pouvons-nous faire au niveau individuel ?.....	35
9.3.1. Faire preuve d'esprit citoyen dans le système existant.....	35
9.3.2. Fonder une éthique nouvelle de « sobriété heureuse »	35
Perspectives	36
Annexes	39
Annexe 1. Face à la crise financière : une gouvernance économique	39
a) Les dépenses publiques	40
b) La régulation des systèmes financiers,	40
c) La coordination des politiques économiques, budgétaires et fiscales,	41
Annexe 2. Des ressources suffisantes	42
a) Augmenter le budget européen.....	42
b) Autoriser des ressources propres et une capacité d'emprunt	43
Annexe 3. Améliorer le fonctionnement de l'Union	43
a) Promouvoir l'approche communautaire et les coopérations renforcées.....	43
b) Renforcer la communication vers les citoyens	44
Annexe 4 : Instruments pour réaliser diverses politiques proposées	46